

## 2008-2018 TIME OF CRISES EUROPE AT A CROSSROAD

*Schengen in permanent crisis: will the EU's 'coma patient' ever awake again?*

*Interview croisée de Philippe Lamberts et Tom Vandenkendelaere*

*Union Bancaire : vers la conciliation des intérêts financiers privés et des intérêts publics ?*

*The relaunch of EU's social dimension*





## EDITO

Dear reader,

Some insiders like Michael Burry (The Big Short) had seen it coming before, but on 15th September 2008 it became official: Lehman Brothers was bankrupt and a huge financial crisis was about to snowball its way all across the globe.

It hit Europe like a wrecking ball, turning into a sovereign debt and banking crisis. Like a wrecking ball? Well, let's rather say that someone tore off the wallpaper inside the house of European integration, so that all the breaches and miserable manufactures became visible.

Europe was on trial: Would decision-makers close ranks? Would in-debt countries compromise to more fiscal discipline? Would the more developed countries make sacrifices? "If the Euro fails, Europe fails. That must not happen," Merkel warned in 2011. But did the crisis management really trigger a stronger Union?

Now, ten years later it is quite obvious that Mario Draghi's "whatever-it-takes" has not been enough. Facing high unemployment rates, high sovereign debt ratios and slow economic growth, some countries are still on the edge and may drag along the whole community. Even though we believed the whitewashing voices claiming that the Euro crisis was over, we must admit the EU is still not in the best of health.

The financial crisis has triggered and transformed into political, social and also identarian crises, causing seismic waves that shake the fragile building. One tenant has already decided to move out and abandon the house. But was this the necessary wake-up call for the others to finally go for renovation? Have we already passed the days when terms like unemployment, bailout or Troika resounded throughout the continent?

Since we are a student magazine, most of our editors were still at a young age when the stock market crashed and they have now retrospectively analyzed and commented the course over the last ten years.

Some concentrated on the progress of Social Europe, others have linked the crisis to current issues such as the rise of populism and migration. Some editors have interviewed institutional actors to receive an insider's reflection and others have examined the austerity measures from a judicial point of view.

Among many other comments and reflections, even a comic story has made its way into our magazine and we are proud to present the final result to you.

Enjoy your lecture and debate with us about Europe, because maybe that's the first way to grout the gaps.



*Niklas Franke and Lionel Legrand*  
*Editors in chief*



# SOMMAIRE

Le prix de l'austerité dans l'Union européenne	4
L'union européenne présente-t-elle encore un "déficit démocratique" au lendemain de la crise financière de 2008 ?	7
<hr/>	
Union Bancaire: vers la conciliation des intérêts financiers privés et des intérêts publics ?	10
Interview croisée de Philippe Lamberts et Tom Vandenkendelaere	13
<hr/>	
The relaunch of EU's social dimension	18
La politique de cohésion européenne : entre nécessité de réforme et changement de paradigme	21
Schengen in permanent crisis: will the EU's 'coma patient' ever awake again?	24
<hr/>	
La presse traditionnelle, cible d'une crise sans précédent	26
Opinion: Journalists have a responsibility to defend the liberal democratic order	29
Interview de Karl-Heinz Lambertz : « Il faut refonder notre Europe avec et pour nos citoyens »	31
<hr/>	
Europe de la défense, dix ans après la crise	35
« Les Etats Unis d'Europe » : une réalité en BD ?	38
<hr/>	
Nos activités en quelques mots	41

## LE PRIX DE L'AUSTÉRITÉ DANS L'UNION EUROPÉENNE

*La crise financière de 2008 a touché d'abord et notamment les pays européens du sud. Deux exemples caractéristiques où les gouvernements ont dû adopter des mesures d'austérité sont ceux de la Grèce et de l'Italie. Mais à quel prix?*

### Les conséquences de l'austérité en Grèce

Il est sans contestation que le cas le plus poussé est celui de la Grèce. Le pays présentait une dette publique très élevée. En 2010, il sollicite l'aide de l'UE et bénéficie d'un plan de sauvetage. Néanmoins, cette aide a un prix à payer. Les créanciers de la Grèce exigent que le gouvernement adopte une série de mesures d'austérité et de réformes administratives et fiscales. Ces mesures, votées par le gouvernement grec sous un état d'urgence ne font qu'aggraver la situation du pays et du peuple grec, au détriment des droits fondamentaux.

Les mesures adoptées dans leur ensemble ont provoqué une violation des droits sociaux et syndicaux des citoyens grecs. Plus précisément, le domaine de la fonction publique est le premier touché par des réformes et diminutions budgétaires assez strictes, comme la baisse des salaires de fonctionnaires et la suppression de leur 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> mois de salaire. Les fonctionnaires ont vu leurs salaires d'abord geler puis baisser chaque année pendant ces dix années de la crise. Mais le secteur privé est également touché. De modifications de la loi syndicale et notamment l'abolition du recours à l'arbitrage et la médiation quant à la conclusion des conventions collectives ont exposé les salariés aux risques concernant les relations et conditions de travail. De plus, les entreprises se sont retrouvées de plus en plus en difficulté à payer leurs salariés, vu la situation financière du pays et l'augmentation de leurs dépenses. Ils procèdent ainsi aux diminutions drastiques du personnel et baissent les salaires. Le taux du chômage du pays, s'élevant à 19%, reste parmi les plus élevés dans l'UE et crée un important risque d'exclusion sociale, surtout pour les jeunes.

L'impact des mesures d'austérité sur les droits du travail était radicale. Afin de faire face à lesdites réformes et exprimer leur mécontentement, de milliers de travailleurs du secteur public et privé ont eu recours au grève et aux manifestations, étant leur seul et dernier moyen contre la violation de leurs droits, mais en vain. Le gouvernement, en invoquant l'état d'urgence et l'instabilité financière du pays, ne fait que continuer à imposer de mesures de plus en plus strictes.

Certes, toutes ces mesures ne laissent pas indifférentes les institutions européennes de la sauvegarde et de la protection des droits fondamentaux. Par exemple, le Comité des droits sociaux du Conseil de l'Europe a constaté des violations de la Charte Sociale Européenne par des mesures prises par le gouvernement grec. D'autre côté, la Cour Européenne des Droits de l'Homme reste plus réticente dans l'affaire Koufaki et ADEDY contre Grèce. En particulier, dans cette affaire, portant sur la diminution des salaires des fonctionnaires grecs et la suspension du 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> mois de pension, la CEDH a considéré les requêtes introduites irrecevables en jugeant que les mesures adoptées par le législateur grec ne portent pas atteinte au principe de proportionnalité parce qu'elles répondent à un but légitime et sont nécessaires et appropriées pour que ce but soit atteint.

Toutefois, ce ne sont pas seulement les conditions de travail qui sont menacées. Le domaine de la sécurité sociale est le deuxième à être touché. En particulier, d'un part, les cotisations de sécurité sociale ont augmenté, et, d'autre part, les retraites sont réduites. Dès lors, les salariés ont dû faire face aussi à cette charge, malgré le fait que l'état grec diminuait de plus en plus les prestations de

sécurité sociale ainsi que celles liées aux soins de santé. Le budget étatique consacré aux soins de santé est diminué plus que la moitié. Les conditions dans les hôpitaux se sont détériorées et l'accès aux soins de santé est considérablement limité parce que les citoyens grecs, après toutes ces mesures qu'ont dû subir, sont arrivés à considérer leurs soins comme un privilège. De l'autre côté, les retraités, malheureusement aussi victimes de l'austérité, se sont retrouvés en grande difficulté de couvrir leurs besoins et de continuer leur vie en dignité. Dans une période de leur vie où les problèmes ne manquent pas, ils sont sortis dans les rues et manifester contre la violation de leurs droits de sécurité sociale et l'insécurité pour le lendemain.

Au delà des conséquences au niveau juridique et financier, l'impact le plus important se situe au niveau de la qualité de vie et du moral du peuple grec. Tant les jeunes que les personnes âgées vivent sous un état d'incertitude et de stress concernant l'avenir financier du pays. La Grèce est devenu un pays bipolarisé et démoralisé après toutes ces réformes et mesures adoptées en urgence. Cet état de dépression et de risque d'exclusion sociale à amené de plus en plus de jeunes à quitter leur pays à la recherche d'un avenir meilleur à l'étranger. Bien pire, la dépression et le désespoir ont augmenté le nombre de suicides. De plus, le pays fait face à un grave problème démographique. Malgré le retour du pays en 2014 sur les marchés financiers, il a toujours des difficultés à obtenir son autonomie et l'austérité est passé d'une étape urgente et temporaire à une situation constante.

Malheureusement, lesdites mesures d'austérité, au lieu d'améliorer la situation économique du pays, ont fait exploser la crise et ont épuisé le peuple grec. Le peuple n'a plus ni les capacités financières ni le moral pour faire face aux mesures d'austérité d'urgence portant atteinte aux droits fondamentaux. La Grèce est l'exemple caractéristique que la solution à la crise ne doit pas être cherchée à l'austérité, mais ailleurs.

## Le lien de cause à effet entre l'austérité et le populisme italien

Quant à l'Italie, elle aussi a été confrontée à une série de mesures d'austérité suite à la crise financière de 2008. Celles-ci ont été adoptées par Mario Monti, devenu Premier Ministre par la volonté de l'ex Président de la République italienne Giorgio Napolitano. Monti est arrivé aux commandes du pays il y a sept ans : le but que le « Professeur » voulait atteindre était de récupérer la confiance des marchés internationaux. Pour y arriver, il a durci les normes à propos des conditions de départ à la retraite, par la célèbre et contestée loi « Fornero », et a augmenté les impôts, affectant de manière considérable la population. Face aux protestations virulentes de la part des citoyens, Monti et son équipe d'experts invoquaient, à partir de 2012, l'article 81 de la Constitution italienne. Selon le premier alinéa, l'État italien doit assurer son équilibre budgétaire, tenu compte des différentes phases du cycle économique.



L'obligation d'atteindre l'équilibre budgétaire découle du « Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire », entré en vigueur en janvier 2013, dont l'objectif primaire est de stabiliser la zone euro . En mettant en relation l'Union européenne et l'austérité de son gouvernement, Mario Monti a suscité, en Italie, un sentiment de rébellion et de méfiance à l'égard de l'Europe, ce qui a été très bien exploité par certaines nouvelles forces politiques. C'est ainsi que le Mouvement 5 Étoiles a commencé à gagner du pouvoir : ses

membres ont souvent accusé les institutions de l'UE de soutenir les intérêts des banques et de la finance internationale, au détriment des citoyens européens. En 2018, suite à l'échec de Matteo Renzi, ils se sont imposés sur la scène politique nationale. Soutenus par un parti complémentaire (la « Lega Nord »), les 5 Étoiles ont inséré dans un document officiel, la « Note de mise à jour du Document d'économie et finance », des mesures opposées à celles adoptées par le gouvernement de Monti. Le Document d'économie et finance (ou DEF) est un instrument de programmation économique, utilisé par l'État italien pour planifier ses dépenses et investissements futurs. En ce qui concerne la partie du DEF qui décrit la programmation budgétaire, elle mentionne notamment l'introduction : du « Revenu de citoyenneté » (un revenu minimum garanti aux citoyens italiens remplissant certaines conditions) ; de règles sur la retraite anticipée ; de bénéfices fiscaux, prévus dans le but de réaliser la « flat tax » (fondée sur l'existence d'un taux unique). Ces mesures constituent la base d'une législation visant à détruire l'ancien régime de l'austérité, pour renforcer l'État-providence.

Du point de vue juridique, s'il est vrai qu'un tel document s'oppose à l'article 81 de la Constitution italienne, précité, il en est de même vrai qu'il mette en œuvre son article 3, selon lequel tous les italiens ont la même dignité sociale et ils sont égaux devant la loi ; de plus, l'État italien est obligé d'éliminer tout facteur économique et social limitant l'épanouissement de la personne humaine. D'ailleurs, le problème principal qui se pose au sujet de l'austérité est précisément sa compatibilité avec le droit fondamental de l'homme de mener une existence digne. En d'autres mots, les mesures découlant du Traité sur la stabilité adhèrent à une partie de la charte constitutionnelle italienne, mais elles en violent une autre, c'est-à-dire, celle qui se réfère au principe d'égalité substantielle comme garantie de dignité : les partis populistes nationaux tirent avantage d'un tel paradoxe juridique, pour obtenir encore plus de voix. Il reste à savoir si l'État-providence deviendra une réalité, ou plutôt un simple manifeste électoral. Cela dit, l'Europe devrait peut-être s'interroger plus sur la possibilité

de mettre en balance le droit de vivre dignement et l'obligation des États de réaliser l'équilibre budgétaire. Il serait ainsi possible d'offrir aux citoyens, italiens et européens, d'autres options à côté de la solution populiste.

## Conclusions

En définitive, il convient d'affirmer que soit en Grèce soit en Italie l'austérité a mis en danger les droits fondamentaux des citoyens; en outre, de telles mesures ont constitué, notamment en Italie, la base de mouvements populistes et anti-européens. La crise économique et l'austérité qu'elle provoque épuisent les citoyens et risquent, ainsi, de déstabiliser la cohésion dans les États membres.

*Marina Tsikintikou* est diplômée d'un Master en Droit Pénal de l'UE de l'université de Strasbourg.

*Roberta Bendinelli* est doctorante en Sciences juridiques auprès de l'Université de Strasbourg et de l'Université de Sassari.



## L'UNION EUROPÉENNE PRÉSENTE-T-ELLE ENCORE UN "DÉFICIT DÉMOCRATIQUE" AU LENDEMAIN DE LA CRISE FINANCIÈRE DE 2008 ?

*L'on ne peut nier qu'il existe aujourd'hui de véritables mécanismes démocratiques au sein de l'Union européenne, et ce depuis plus de 40 ans. Toutefois, la crise de 2008 semble avoir ravivé ce sentiment d'absence de démocratie dans le chef des citoyens européens, en atteste l'augmentation de partis politiques eurosceptiques ces dernières années. La présente contribution propose de vérifier si la notion de « déficit démocratique » est encore pertinente aujourd'hui, spécialement au lendemain de la crise financière de 2008.*

### **Un sentiment persistant d'absence de démocratie européenne**

De nombreux partis eurosceptiques ont fait leur apparition ces dernières décennies et nous connaissons leur principal argument : l'Union européenne (UE) bafoue la souveraineté des États membres en leur imposant sa propre vision, témoignant au passage d'un système profondément anti-démocratique. En effet, les partis anti-européens estiment que l'UE ne respecte pas à suffisance les particularités propres à chaque État membre, fonctionne de manière autonome et se montre particulièrement complexe et distante, rompant ainsi le lien entre le citoyen et l'institution (Julien Milquet, 2012).

Ces critiques expliquent peut-être le sentiment d'absence de démocratie européenne qui est ressenti par les citoyens européens. Selon la dernière enquête Eurobaromètre en la matière (Eurobarometer Survey 89.2 of the European Parliament, avril 2018), 46% des citoyens européens interrogés estimaient être satisfaits du fonctionnement de la démocratie dans l'UE, 42% pensaient le contraire et 12% ne se prononçaient pas. De manière plus significative, le taux de participation aux élections européennes de 2014 a atteint son taux record le plus bas avec 42,5 % de votants.

Ce sentiment de « déficit démocratique » est donc encore partagé aujourd'hui, que ce soit par des partis politiques ou des citoyens européens. La crise financière de 2008 n'y est pas pour rien; elle a directement remis en cause la légitimité

des systèmes politiques de l'UE, les politiciens européens étant accusés « de n'avoir pas su prévenir la crise ou d'avoir pris des décisions contestées et douloureuses pour y faire face » (Yves Bertoncini, 2017). Ainsi, cette critique, appuyée par d'autres arguments exposés supra, remet en cause le système démocratique européen, nonobstant les grandes avancées démocratiques prises par l'UE depuis les années '70.

Tant les institutions européennes que les citoyens européens sont concernés par les grandes réformes démocratiques européennes. Dans un premier temps, ces grandes réformes seront mentionnées afin d'introduire l'état actuel du système démocratique européen. Dans un second, l'accent sera mis sur les récentes avancées démocratiques, plus particulièrement au lendemain de la crise de 2008.

### **Les mesures prises au niveau des institutions européennes**

Parmi toutes les mesures prises au niveau institutionnel, la plus importante est sans conteste la consécration dans les traités, en 1976, de l'élection des membres du Parlement européen au suffrage universel direct (art. 10 TUE).

Par ailleurs, de nombreux partis politiques représentent depuis longtemps les intérêts de tous les citoyens européens au sein du Parlement, confirmant ainsi l'objectif de l'UE de transformer le Parlement en un lieu de débat et d'expression de la volonté populaire (Nicolas Levrat, 2012).



Au lendemain de la crise financière de 2008, le traité de Lisbonne (entrée en vigueur en 2009) a innové en matière d'élaboration législative : le Parlement est devenu co-législateur de l'UE, avec le Conseil des Ministres de l'UE (représentant l'intérêt des États membres). Dès lors, la plupart des normes européennes, avant d'être – rendues – applicables en droit interne, font d'abord l'objet d'un vote par le Parlement. Ce faisant, l'adoption d'une norme européenne pourra être rejetée si un projet commun n'est pas rencontré avec le Conseil des Ministres de l'UE, aux termes de nombreux débats. Dans ce cadre, l'intérêt des citoyens européens prend une place particulièrement importante.

De la même manière, l'intérêt des États membres est également protégé dans la procédure législative, le Conseil des Ministres de l'UE pouvant refuser des amendements proposés par le Parlement. Dans ce contexte, tout est question d'équilibre entre les différents intérêts en présence.

### **Les mécanismes ouverts aux citoyens européens**

Une des premières grandes réformes en la matière est l'instauration de la citoyenneté européenne par le traité de Maastricht (entré en vigueur en 1992). Selon l'art. 9 TUE, « Est citoyen de l'Union, toute personne ayant la nationalité d'un État membre. La citoyenneté de l'Union s'ajoute à la citoyenneté nationale et ne la remplace pas ». La citoyenneté européenne est une preuve évidente de la volonté de l'UE de renforcer les liens qu'elle entretient avec les citoyens européens.

En outre, la citoyenneté européenne accorde de véritables droits aux citoyens européens, parmi lesquels l'on retrouve notamment :

- le droit de circuler et de séjourner librement sur le territoire des États membres ;
- le droit de vote et d'éligibilité aux élections au Parlement européen ainsi qu'aux élections municipales dans l'État membre où ils résident;
- le droit d'adresser des pétitions au Parlement européen (art. 20, §2 TFUE).

À cela s'ajoutent les droits prévus par la Charte des droits fondamentaux de l'UE qui, avant l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne en 2009, n'avait pas de valeur juridique contraignante.

Après la crise financière de 2008, l'UE a mis en place le mécanisme des initiatives citoyennes (2012). Ce dernier permet à un million de citoyens de l'UE, provenant d'au moins sept États membres, de demander à la Commission qu'elle soumette une proposition appropriée sur des questions pour lesquelles ces citoyens considèrent qu'un acte juridique de l'UE est nécessaire (art. 11, §4 TUE).

Enfin, l'UE a été particulièrement active en vue d'approfondir la transparence dans ses institutions, au lendemain de la crise. Aujourd'hui, n'importe quel citoyen européen peut se rendre sur le site officiel de l'UE (Journal officiel de l'Union européenne) pour découvrir toutes les informations concernant les activités, le fonctionnement et les

projets des institutions européennes, et ce dans toutes les langues officielles de l'UE. Il est à noter que, encore plus récemment, la Cour de justice de l'Union européenne a énoncé que le Parlement devait en principe donner accès, sur demande précise, aux documents concernant les trilogues en cours, soit les discussions informelles entre les institutions européennes (Trib., arrêt De Capitani c. Parlement européen, 22 mars 2018, T-540/15).

### Conclusion

Certes, l'UE est une organisation complexe, mais l'on a pu constater qu'elle présentait des traits démocratiques que l'on peut retrouver dans tout État membre (élections directes, représentation, consécration de droits liés à la citoyenneté et transparence), et même certains que l'on ne retrouve pas partout (mécanismes des initiatives citoyennes).

Ainsi, à la question : « L'Union européenne présente-t-elle encore un déficit démocratique ? », j'apporte une réponse négative. Prétendre le contraire reviendrait à admettre, dans une certaine mesure, que certains États membres manqueraient, eux-aussi, de démocratie. Qui plus est, je considère que l'UE témoigne d'un intérêt sérieux pour la question, et spécialement au lendemain de la crise financière de 2008. En effet, garantir la protection de l'intérêt des citoyens européens, approfondir la transparence des institutions et prévoir la possibilité d'initiatives citoyennes sont des éléments qui répondent parfaitement à la crise de 2008 et à ses conséquences sur la démocratie européenne.

*Alexandre Van Gyzezem* est étudiant en première année de Master en Droit public et international à l'Université Libre de Bruxelles.



## UNION BANCAIRE : VERS LA CONCILIATION DES INTÉRÊTS FINANCIERS PRIVÉS ET DES INTÉRÊTS PUBLICS ?

*L'Union Bancaire Européenne témoigne de la volonté d'une gestion commune du secteur bancaire. Mise en place à la suite de la crise de 2008, elle vise à concilier les intérêts bancaires privés et les intérêts publics. Pourtant indispensable, elle reste, dans les faits, irréaliste.*

Initiée en 2012 comme réponse à la crise financière et établie en 2014, l'Union Bancaire Européenne (UBE) est reconnue à ce jour comme le plus grand saut fédéral de l'histoire de l'Union Économique et Monétaire. Se reposant sur un Règlement Unique, elle est composée de trois piliers : le Mécanisme de Supervision Unique (MSU), le Mécanisme de Résolution Unique (MRU) et le Système de Garantie des Dépôts. Le premier assure la bonne surveillance du respect des exigences prudentielles comprises dans le règlement de l'UBE. Le deuxième concerne le système de résolution des défaillances bancaires et est censé défaire le lien entre crise financière et crise de la dette souveraine. Le troisième doit permettre de protéger les déposants des risques bancaires et du renflouement interne (bail-in).

Ainsi, on est tenté de voir dans l'UBE une étape déterminante dans le processus de conciliation des intérêts bancaires privés et des intérêts publics.

### **Quelles difficultés dans le processus d'établissement de l'Union bancaire européenne ?**

Établissant un nouvel ordre bancaire européen en matière d'exigences prudentielles, l'UBE était faite pour se confronter à différentes réticences et résistances. Parmi celles-ci, on compte celles des États membres et celles des représentants d'intérêts bancaires privés.

L'UBE vise tout d'abord à la centralisation et l'uniformisation des systèmes de régulation et de supervision de l'activité bancaire dans la Zone euro. La supervision est ainsi dirigée par la Banque Centrale Européenne (BCE). Cette dernière effectue elle-même la supervision des banques d'importances systémiques. Les premières

réticences concernant l'édification d'un pareil système centralisé vinrent donc naturellement des États membres, peu disposés à abandonner à une institution supranationale leurs compétences en matière de régulation et de supervision bancaires.

Le MRU vise lui l'établissement d'un système de résolution des défaillances bancaires dans la Zone euro. Il doit permettre d'éviter le recours à l'argent public pour le renflouement des banques (bail out). Ce mécanisme s'accompagne d'un Fonds de Résolution Unique (FRU) alimenté par les banques de la Zone euro elles-mêmes. Chacune d'elles contribue donc à l'établissement d'un système de protection contre le risque de crise bancaire. Cette logique de mutualisation des contributions au FRU est l'un des aspects de l'UBE les plus critiqués par les représentants des intérêts bancaires privés. Ces derniers y voient une exigence de solidarité discutable entre des établissements appartenant à des marchés nationaux inégalement exposés aux risques de défaillances et de crises bancaires.

### **Représentants des intérêts bancaires privés : de l'influence sur le régulateur et superviseur à l'utilisation de la supervision**

En 2012, l'Observatoire des Politiques Économiques en Europe (OPEE), dans son bulletin intitulé L'Union bancaire permet-elle de sauver l'euro, présentait ironiquement la BCE comme une institution « indépendante de tout sauf du monde financier » (M. Dai, S. Sarfati, 2012). Beaucoup veulent percevoir dans la centralisation au niveau européen des systèmes de supervision bancaires nationaux, une volonté d'éloigner le représentant d'intérêt financier privé, ayant longtemps opéré au niveau national, du régulateur et superviseur, et ainsi d'éviter toute forme de capture réglementaire

de ces systèmes par l'acteur financier (C. de Boissieu, 2014).

On peut toutefois aujourd'hui dire que les représentants d'intérêts bancaires nationaux ne sont pas empêchés de se faire entendre auprès des régulateurs et superviseurs de l'Union. On ira plus loin en soulignant certains éléments du discours porté par ces représentants devant le régulateur et superviseur européen. Certains veulent voir dans la BCE, un soutien ou un relai dans la représentation des intérêts du secteur bancaire européen. La BCE se munit, en effet, à travers son rôle de superviseur, d'une faculté d'évaluation de l'état des marchés bancaires de la Zone euro sans égale.

Cette observation amène des voix, parmi les représentants d'intérêts bancaires privés, à réclamer d'elle l'exercice d'une activité de représentation des intérêts des marchés bancaires européens au sein des forums internationaux de

régulation, le Comité de Bâle en tête. Ce dernier établissant des règles visant l'activité bancaire au niveau international et n'accédant, à priori, que difficilement aux besoins spécifiques des marchés bancaires nationaux ou régionaux, devrait, dans cette logique, se voir confronté aux arguments, appuyés par l'expérience, d'un superviseur européen – porte-voix de ses établissements supervisés – pour une redéfinition des règles internationales applicables en matière d'exigences prudentielles.

### **Représentant des intérêts publics : une adhésion à un projet jugé inaccompli**

Déjà en 2014, Finance Watch, une ONG représentant les intérêts publics auprès des institutions de l'Union européenne, percevait, comme nombre d'autres observateurs, l'UBE comme « un projet fondamental inachevé ». Adhérant à la structure et au fonctionnement de son premier mécanisme, ces organisations s'inquiètent aujourd'hui de la



difficulté du système à se saisir du MRU et du fonds de résolution qui y est associé.

Des épisodes récents expliquent cette inquiétude. Ceux-là ont fait basculer ces représentants de la croyance dans le fonctionnement du mécanisme, au doute sur sa réelle opérationnalité. Le premier d'entre eux se tint le 7 juin 2017. Le Conseil de Résolution Unique (CRU), l'autorité responsable du Fonds de Résolution Unique (FRU) rattaché au MRU, décidait de débloquer une part de ce fonds pour venir en aide à l'établissement espagnol Banco Popular. Tout allait alors dans le sens des intérêts défendus par les représentants des intérêts publics ainsi que celui du rôle donné au CRU.

Au cours du même mois, cependant, le CRU était amené à s'abstenir sur le cas du plus vieil établissement bancaire du monde, la banque italienne Monte dei Paschi di Siena (BMPS), alors en difficulté sur ses liquidités et sa solvabilité, après un accord passé entre le gouvernement italien et la Commission européenne. Cet accord autorisait le gouvernement italien à injecter plus de 5 milliards d'euros de capital dans la banque à la condition d'imposer à l'établissement un plan de restructuration. Le 23 juin 2017, le Conseil s'abstenait sur les cas de deux autres banques italiennes : la Banca Popolare di Vicenza et la Veneto Banca, toutes deux déclarées défaillantes. Enfin, le 24 février 2018, le CRU s'abstint sur le cas de la banque lettone ABLV Bank AS et de sa filiale ABLV Bank Luxembourg alors jugées en états de « faillites ou quasi-faillites » par la BCE.

Si la banque lettone sera mise en liquidation volontaire et sa filiale luxembourgeoise placée en sursis dans l'attente d'un repreneur, tous les établissements italiens mentionnés se verront renfloués au moyen du recours aux deniers publics...

Les observateurs du monde financier et les représentants d'intérêts publics regretteront ainsi d'observer le CRU renoncer si régulièrement à assumer le rôle justifiant son existence.

En conclusion, il doit être dit que l'Union bancaire est un progrès considérable dans la réalisation de l'objectif visant à concilier les intérêts bancaires privés et les intérêts publics. On constate cependant que cette conciliation n'est pas tout à fait établie : les représentants d'intérêts bancaires n'ayant pas perdu l'oreille du régulateur et superviseur et les représentants des intérêts publics se retrouvant dans l'attente de la pleine mise en place de l'UBE.

Il est vrai que cette structure demeure jeune : son mécanisme de résolution n'est pas encore pleinement adopté, le fonds de résolution qui y est rattaché ne sera alimenté à son niveau maximum qu'en 2023 et son troisième pilier n'est pas encore introduit. Aujourd'hui, États membres, représentants d'intérêts bancaires privés et représentants d'intérêts publics reconnaissent la nécessité d'une pareille structure. Peu en contestent la logique et les objectifs. Dès lors nous ne semblons pas faire face à un problème insurmontable.

Finalement, l'état actuel de construction et de réalisation de l'Union bancaire conduit à la patience ceux qui souhaitent dès aujourd'hui en observer la pleine efficacité.

*Mehdi Sénamaud-Bellamdaouar* est étudiant en deuxième année de Master à l'Institut d'Études Européennes de l'Université Libre de Bruxelles.



## INTERVIEW CROISÉE DE PHILIPPE LAMBERTS ET TOM VANDENKENDELAERE

Ils sont tous les deux Belges, députés européens et membres de la commission des affaires économiques et monétaires du Parlement Européen. Pour « Eyes on Europe », Philippe Lamberts, co-président du groupe des Verts, et Tom Vandenkendelaere, membre du Parti populaire européen, ont accepté de livrer leur vision sur l'état de l'économie de l'Union Européenne. 10 ans après la crise de 2008, interview croisée des deux hommes.

**Croissance économique en hausse, chômage en baisse... Aujourd'hui, selon les indicateurs économiques traditionnellement utilisés, l'économie européenne semble se porter mieux. 10 ans après la crise de 2008, peut-on enfin dire que l'économie européenne est tirée d'affaire ?**

**Tom Vandenkendelaere :** Nous avons traversé une longue période de turbulences et de réformes mais il est clair que compte tenu des chiffres actuels, nous allons mieux. La croissance est de retour, la situation sur le marché de l'emploi s'améliore et atteint même des résultats excellents dans certains pays. Ce sont des signaux très positifs quant à la puissance et le dynamisme de notre économie.

Par contre, en Espagne et en Grèce, la situation du marché de l'emploi reste très précaire, notamment le chômage des jeunes. Nous constatons aussi que la croissance a été un peu moins spectaculaire ces derniers mois. La grande question est de savoir si ce ralentissement est causé par des facteurs conjoncturels ou par d'autres facteurs, plus structurels. Le Brexit a un impact négatif, c'est certain, mais la situation en Italie joue également un rôle. Tant que le Royaume-Uni ne se prononce pas définitivement sur le Brexit, la situation restera incertaine. Une situation incertaine mène à une instabilité chez les entreprises. Un climat plus serein doit être retrouvé au plus vite.

La situation en Italie, avec une croissance zéro au troisième trimestre, est inquiétante. Ce pays a besoin de croissance parce qu'il a une dette publique énorme. On n'aperçoit néanmoins pas

le signe de croissance ni d'une politique active de promotion de la croissance. Le gouvernement s'agite mais ne donne pas, à nouveau, la stabilité dont nous avons besoin pour faire avancer l'économie. Nous devons rester attentifs.

Autre point d'attention, nos niveaux élevés de dettes publiques. En cas de remontée des taux d'intérêts, nous pourrions rencontrer des problèmes, en Belgique notamment.

**Philippe Lamberts :** Non, absolument pas. L'économie européenne est une économie riche, qui est capable de créer de la valeur et du bien-être pour ses citoyens. C'est plutôt une bonne nouvelle. Le gros problème, c'est que notre modèle économique fait de nous des gens absolument dépendants du reste du monde. Et cette dépendance n'a pas diminué. Le fait que notre économie soit basée sur le pétrole, pratiquement inexistant en Europe, nous rend tout à fait dépendants de la Russie, notre premier fournisseur, et des monarchies du Golfe. Ce n'est pas une situation confortable.

J'ajoute un problème de compétitivité, mais pas au sens habituellement utilisé. Clairement, les pays comme la Chine, l'Inde ou le Brésil montent en gamme dans la chaîne de valeur. L'Union Européenne est insuffisamment capable de monter dans la chaîne de valeur. Pire, elle recule. Cela est vraiment inquiétant.

Par ailleurs, lorsque l'on regarde à qui cette économie profite, on a un problème majeur. Ce qui m'intéresse, ce n'est pas le taux de chômage, c'est le taux d'emploi. Ce dernier reste

extraordinairement faible. Les pays qui performent le mieux obtiennent des taux de l'ordre de 75%, équivalent temps plein. Ce taux chute à 68% en Allemagne, 62% en Belgique et à 55% en Italie. Clairement, nous avons organisé notre marché du travail de manière à ce qu'il produise de l'inégalité. En Europe, bien que nous soyons un continent riche, les inégalités explosent. Les fruits du travail de notre économie sont injustement répartis.

Enfin, la croissance économique est liée à l'empreinte écologique. Au lieu de nous réjouir de cette croissance retrouvée, nous devrions plutôt être inquiets. En Europe, notre empreinte écologique dépasse déjà de loin ce que nous pouvons nous permettre.

En conclusion, nous avons de quoi faire mais nous ne pouvons pas dire que, pour le dire en Néerlandais, « We zijn goed bezig ». Non, nous ne sommes pas sur la bonne voie.

### **10 ans après la crise financière de 2008, quelles leçons a-t-on véritablement tirées ?**

**Philippe Lamberts** : On ne peut pas dire que nous n'avons rien fait. Nous avons adopté quantité de nouvelles législations portant sur les acteurs financiers. La question est plutôt de

savoir si la situation qui a mené à la crise de 2008 a substantiellement changé. La réponse est non. L'ADN du système – le financement de la croissance par la dette, privée et publique – n'a absolument pas changé.

Ajoutez à cela que les principaux acteurs du monde financier sont des acteurs « Too big to fail » (trop importants que pour les laisser faire faillite et donc sauvés par de l'argent public, NDLR). Cette situation, c'est donner la poule aux œufs d'or à des acteurs privés. C'est en même temps un flingue pointé sur la tempe de nos sociétés et de notre planète.

**Tom Vandenkendelaere** : La première décision qui a été prise était de s'assurer que les banques gardaient un certain montant en interne pour pouvoir se protéger des risques. Quand on regarde la résistance des banques pour implémenter cette mesure, on est en droit de penser que ça été une très bonne décision. Il fallait envoyer un signal fort aux banques mais surtout aux citoyens que ce n'était plus « business as usual ».

Autre point positif, c'est la création de l'Union Bancaire. La création de cette Union Bancaire est un signal qui témoigne de notre volonté d'avancer, ensemble.



***Nous allons justement aborder maintenant la question de l'Union Bancaire. Cette Union se compose de trois piliers – un mécanisme de supervision unique, un mécanisme de résolution bancaire et une garantie commune des dépôts bancaires. Quel regard portez-vous sur cette avancée ?***

**Philippe Lamberts :** A la fois indispensable mais, en fait, largement irréaliste. Le premier pilier de cette Union Bancaire, fonctionne relativement bien. Il existe cependant un risque que le gendarme européen s'entende avec les larrons. Mais en règle générale, il y a des raisons de croire, à ce stade, que le gendarme européen est moins complaisant avec les larrons que ne l'était ses prédécesseurs au niveau national. C'est plutôt une bonne nouvelle.

Par contre, le deuxième pilier n'est pas, dans les faits, appliqué. L'exemple italien de la banque Monte Paschi di Siena est marquant. Quand un état européen veut sauver une banque avec l'argent du contribuable, il peut continuer à le faire. En réalité, nous n'avons pas réalisé le second volet de l'Union Bancaire. Et je ne vois pas de majorité au sein des Etats membres pour avoir une approche solidaire de la gestion des crises bancaires. Par ailleurs, le fond de résolution bancaire est minuscule.

Je ne vous parle même pas du troisième pilier de cette Union, la garantie commune des dépôts, qui reste aujourd'hui un projet zombie. Là non plus, je ne vois aucune volonté politique majoritaire de réaliser une garantie commune des dépôts bancaires.

**Tom Vandenkendelaere :** Les objectifs du premier pilier sont complétés de façon très satisfaisante. Il reste un point critique néanmoins, le fait que la Banque Centrale Européenne effectue ces contrôles mais exerce en même temps sa responsabilité monétaire au sein de la zone Euro. Il faut bien comprendre que ces deux tâches sont complètement différentes.

Quant au deuxième pilier, la grande différence avec la situation d'avant crise, c'est que l'on a au

moins un système nous permettant de séparer les banques, système sur lequel nous nous sommes collectivement mis d'accord. Cela a un effet psychique très important sur la façon par laquelle une prochaine crise éventuelle pourrait se dérouler. La vieille façon de résoudre les crises financières ne passe plus.

La garantie commune des dépôts est un des exemples clés de l'impact que l'UE peut avoir sur la vie quotidienne de ses citoyens. L'idéal serait d'avoir un système européen, pas juste garanti pas les Etats membres individuellement. Des négociations se déroulent en ce sens au sein du Parlement et du Conseil mais restent laborieuses. Les pays du Nord craignent qu'une fois ce système en place, il représentera la poule aux yeux d'or pour les pays du Sud. Ces derniers rétorquent qu'un tel système est indispensable pour progresser ensemble. Toute la difficulté réside entre trouver un niveau élevé de responsabilité, lié à un niveau élevé de solidarité. Il est indispensable de trouver cet équilibre mais nous n'arrivons pas à le faire.

Or, sans système de garantie commune des dépôts, l'Union Bancaire n'est pas complète. Nous ne sommes pas assez armés pour faire face à une nouvelle crise.

***En Europe, la crise financière de 2008 s'est transformée en une crise des dettes souveraines, questionnant l'existence même de la monnaie commune. Quelles leçons a-t-on collectivement tirées de cette crise ?***

**Tom Vandenkendelaere :** Nous avons constaté qu'en restant chacun dans notre coin, nous n'atteignons pas grand-chose face à un problème de taille européenne. C'est toute la question du Mécanisme Européen de Stabilité mis en place suite à la crise en Grèce en 2015. Il serait temps que certains en Belgique, dans le nord notamment, comprennent qu'il n'y a pas que la seule responsabilité de chaque Etat membre qui importe. Je n'y crois pas. La grosse difficulté se situe dans le délicat équilibre entre responsabilité et solidarité. Du côté gauche du parlement, on

trouve que la solidarité doit être augmentée, que l'on peut se montrer un peu plus flexible, l'un envers l'autre. Du côté droit, il faut d'abord montrer que vous prenez vos responsabilités, l'un envers l'autre, avant de parler de solidarité. Ce n'est pas qu'un problème Nord-Sud. C'est aussi un problème idéologique.

**Philippe Lamberts :** Les majorités qui sont aujourd'hui au pouvoir au Conseil et au Parlement ont décidé de ne pas tirer de leçons. La leçon principale est que l'on ne peut avoir une union économique et monétaire sans union fiscale et sociale. C'est-à-dire une union dotée d'un budget fort et alimentée par des taxes fédérales.

S'imaginer que l'on peut avoir une union économique et monétaire sans avoir ce type de mécanismes est une illusion. C'est ce que je n'arrête pas de répéter aux Allemands. Les chefs d'Etats et de gouvernements – et une bonne partie du Parlement Européen – s'obstinent dans un déni de réalité. L'Union Economique et Monétaire européenne n'est pas viable sans une union budgétaire et fiscale.

Dix ans après la crise, nous n'avons fait que colmater les trous dans la coque du bateau sans voir que le bateau ne peut pas tenir la mer.

**Face à ce constat en demi-teinte, quelles mesures envisageriez-vous pour renforcer la zone Euro ? Que pensez-vous, par exemple, de la création d'un parlement pour la zone Euro ?**

**Philippe Lamberts :** Je suis d'accord que si nous avons un budget au niveau de la zone Euro, il faut que l'exécutif chargé de ses recettes et dépenses soit comptable de ses actes devant un parlement de la zone Euro. Autrement dit, il n'est pas très logique que des représentants des Etats membres ne faisant pas partie de la zone Euro aient voix au chapitre dans le contrôle de cette partie des activités européennes.

Mon approche, qui est celle du groupe de Verts, est de réunir le Parlement Européen en formation Euro, où seuls les députés des pays de la zone Euro décident des questions liées à la zone Euro.

**Tom Vandenkendelaere :** Comme évoqué plus tôt, il faut réaliser pleinement l'Union Bancaire en travaillant sur une garantie commune des dépôts à l'échelle européenne. De plus, cette Union Bancaire doit s'accompagner d'un marché des capitaux intégré.

Par ailleurs, il faut nettoyer les banques des non performing loans (prêts de mauvaise qualité, NDLR). Ces prêts posent problème sur l'ensemble



de la zone Euro. Il existe aujourd'hui encore dans certains Etats membres un risque de contagion à cause de ces prêts.

Pour un fédéraliste comme moi, un budget de la zone Euro constitue un rêve. Pour autant, ce budget ne devrait pas nécessairement s'accompagner d'un parlement de la zone Euro. Aujourd'hui, on pourrait très bien créer un parlement de la zone Euro au sein même du Parlement Européen. C'est illogique que les Polonais décident aujourd'hui avec nous des politiques concernant la zone Euro.

**Face à l'augmentation des inégalités et le réchauffement climatique, ne pensez-vous pas que nous devons revoir notre système économique en profondeur ? Si oui, comment réinventer l'économie ?**

**Philippe Lamberts** : Vous mettez le doigt sur la science économique, qui est au nœud du problème. La science économique a été prise en otage par une secte qui s'appelle les économistes néoclassiques et qui prétendent faire de la science mais qui n'en font pas. Ils font de l'idéologie pur et simple. La logique des néoclassiques est « n'a de valeur que ce qui a un prix » et « la cupidité, c'est bien ». C'est à dire que la maximisation par chaque individu de son profit immédiat crée l'optimum général. Ce n'est pas vrai. Et si ce n'est pas vrai, il faut sortir de cette fiction.

Il faut déjà reconnaître que tout ce qui a de la valeur n'a pas forcément un prix. Autrement dit, il faut battre en brèche cette dictature du marché, cette idée que la concurrence libre et non faussée de tous les individus sur le marché produit l'optimum. Mais aussi combattre cette réduction au marché du travail humain, de la nature, de la monnaie, qui subordonne en fait toute la vie à la logique de maximisation du profit. A mon sens, l'objectif de nos sociétés, c'est ce qui se trouve à l'article 1 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, à savoir que « Les êtres humains naissent libres, sont égaux en droit et en dignité ». Il n'est pas dit à l'article 1 de cette déclaration : « nous voulons maximiser le profit/pouvoir d'achat de chaque individu ». Et à juste titre.

Le capitalisme tel qu'on le connaît aujourd'hui n'est pas compatible avec la Déclaration universelle des droits de l'homme. Est-ce que cela veut dire pour autant qu'il ne puisse plus y avoir de marché libre ? Pas du tout. Mais de nouveau, évitons de confondre une économie qui fasse la place à un marché et le capitalisme. Ce dernier, c'est la dictature du profit à court terme de quelques-uns et ce n'est pas compatible avec l'article précité.

**Tom vandenkendelaere** : Nous avons tenu une première conférence sur la post-croissance au Parlement en septembre dernier. Où, pour la toute première fois, on a commencé à réfléchir à ce sujet. Ce que je constate aujourd'hui, c'est que c'est une question presque purement académique. Je trouve que c'est encore trop tôt pour donner des réponses politiques parce que l'on ne connaît pas encore l'étendue de cette nouvelle pensée.

Par contre, ce qui me préoccupe bcp plus aujourd'hui, c'est que la coopération européenne est encore une idée qui n'a pas encore été exploitée au maximum. On voit des progrès clairs, notamment dans les matières économiques, mais suite à des crises. A mon avis, il importe de réfléchir davantage là-dessus, dans un moment où de plus en plus de forces politiques défendent le contraire de cela.

Bizarrement, la déconstruction européenne prônée par ces forces pourrait mener à la discussion politique sur un changement en profondeur de système. Mais ça serait vraiment dommage parce que cela voudrait dire que l'Union Européenne telle qu'on la connaît aujourd'hui cesserait d'exister. Ce serait suivi par une forme d'instabilité dont nous n'avons pas besoin aujourd'hui, dans notre monde assez instable et peu sûr à tous les niveaux. J'aimerais que l'UE soit le refuge du monde plutôt que le contraire, même si cela nous permettait de penser à un autre système économique.

Propos recueillis par *Lionel Legrand*, étudiant de master en études européennes à l'ULB, en collaboration avec *Mehdi Sénamaud-Bellamdaouar* et *Robin Vanholme*.

## THE RELAUNCH OF EU'S SOCIAL DIMENSION

*The EU institutions have been trying to cope with the social challenges imposed by the economic crisis. Despite their efforts, concrete action is still needed for supporting the further development of the social agenda especially before the 2019 European elections in order to block the Eurosceptic surge.*

### **The impact of the crisis on social policies**

The financial and economic crisis, which started in the USA in 2008, has severely affected Europe on an overall scale and in particular the Eurozone with the sovereign debt crisis. Since then the European countries have been struggling to guarantee the social policy standards that were achieved during the pre-crisis economic growth.

The EU's response to this troubled situation demanded Member States (MS) to adopt austerity measures; the cuts in public expenditures have acutely afflicted the welfare state and consequently European countries failed to provide adequate social protection to their citizens.

Although fiscal consolidation was considered necessary in most of the distressed countries, the austerity measures have turned out to not stimulate long-term economic growth and, at the same time, they have been condemned for undermining economic and social rights. In fact, national policies to slash public spending and to reduce wages and prices have not been combined with growth-enhancing reforms.

During the last decade, we have witnessed high unemployment, increased economic inequality, poverty and social fragmentation in Europe alongside the overall weakening of states' capacity to adopt effective redistributive national policies.

For these reasons it was crucial to address the structural weaknesses in the European economic model and to implement urgently an ambitious strategy for a sustainable and inclusive growth in the aftermath of the crisis.

### **The European Pillar of Social Rights: is it really effective?**

The need to address economic and social insecurity has been expressed by the current Commission President Jean-Claude Juncker, who has made Europe's social dimension one of the priorities of his mandate. To reinforce social rights, in March 2016 the Commission presented a preliminary project for the Pillar of Social Rights and launched a public consultation; this initiative was welcomed by the European Parliament which had already called for more actions in the social field on various occasions.

The Pillar was presented in April 2017 and it has been jointly proclaimed by the European Parliament, the Council and the Commission on 17 November 2017, at the Social Summit for Fair Jobs and Growth in Gothenburg, Sweden. It reaffirms the EU's pledge to promote not only economic but also social progress and, in order to promote social convergence, it presents 20 crucial principles, grouped in three categories: equal opportunities and access to the labour market; fair working conditions; social protection and inclusion. Although the project has a great political and symbolic value for EU's future sustainable growth, it is evaluated only as a starting point for building a social Europe.

Regarding the content of the Pillar, firstly, it restates rights that are already part of the Union's acquis, and the aim is to bring them together in a single document to give them more visibility. Secondly, it indicates new principles for addressing the difficulties originating from societal, technological and economic developments, like population ageing or economic globalization.

As to the scope of the project itself, it has been conceived for the euro area, since it aims at the better functioning of Economic and Monetary Union, but it is also addresses other MS, thus creating incentives to make them join the process. Moreover, it's important to pay attention to the nature of the programme, which has been subject of debate: in fact, even though the document represents a fundamental political commitment, the text can merely serve as a guide in order to achieve efficient employment and social outcomes.

Furthermore, the text states that in order to be enforceable, the principles and rights need measures or legislation to be adopted at the appropriate level, otherwise it will remain a dead letter. The implementation of the Pillar should be carried out at Union and MS level respecting their competences and it does not entail the Union to extend its powers and tasks as conferred by the Treaties.

This way, the EU continues only to set minimum requirements and to promote coordination in the

social sphere. For the aforementioned reasons the actual validity of the Pillar has been considered not up to what was expected as needed to guarantee an effective EU social policy.

### Critiques and recent developments for a social Europe

This initiative has been adopted in order to promote the social dimensions of European integration and it has been approved in a critical moment for the EU, which still has to face several crises simultaneously, internally and externally. At the EU level, this renewed attention to social cohesion also comes from the worrying outcome of the elections held at national level in the last years, whose results have shown public skepticism about the crisis management of national and European politicians.

In this respect, even if the Pillar represents an important starting point to bring the social dimension at the centre of the EU debate, a number of challenges still lie ahead. The text



lacks of clarity and possible loopholes need to be addressed. Due to the existing differences among national social systems, the principles have been stated in a very broad formulation; for this reason, there is the need to nail down a roadmap in order to implement the Pillar.

Further critiques focus on the choice to adopt a soft law act, i.e. non-binding instruments, to ensure the fundamental task of relaunching Europe's social model. In fact, the Pillar is not directly enforceable if it's not followed by concrete measures of implementation, therefore there is a high risk for this program to not produce tangible effects in the short term.

For this purpose, it's also essential for the EU and national institutions to establish adequate funding for carrying out the ambitious targets. Only in this way, it will be possible to translate rights and principles into concrete social policies. It's central to promote democratic dialogue with the policy makers and to integrate the existing policy instruments into future legislative measures considering that the merits of Juncker's initiative will essentially depend on it.

It must be pointed out that in the first months after the adoption of the document, some MS have shown low level of ambition while adopting a general position on three files which are essential to the Pillar: work-life balance, transparent and predictable working conditions; coordination of social security systems. In order to make the social objectives a reality, MS must stop dragging their feet and they must deliver on their commitments adopted last year.

Finally, almost one year after the proclamation of EU's main social initiative, in October 2018 the European Commission has adopted the Work Programme 2019. It has been argued that the programme mainly focuses on the link between social policy and labour market but it overlooks the field of social protection.

Again, not enough priority has been given to the promotion of social investment, which would actually represent a great opportunity for delivering concrete solutions to the EU's dissatisfied citizens before the much-anticipated European elections in 2019.

*Evelyn Astuccia* is studying a Master's programme in EU interdisciplinary studies at the Institute for European Studies.



## LA POLITIQUE DE COHÉSION EUROPÉENNE : ENTRE NÉCESSITÉ DE RÉFORME ET CHANGEMENT DE PARADIGME

*Malgré le Brexit et le financement de nouvelles priorités répondant aux défis géopolitiques comme la crise migratoire, les fonds structurels et d'investissements seront bien maintenus après 2020. Dix ans après la crise économique mondiale et la période d'austérité qui en suivit, quels sont les enjeux de ces fonds? Comment promouvoir une politique de cohésion efficace, ancrée dans le réel et luttant contre les inégalités?*

### La politique de cohésion, un fonds ou des fonds ?

Les fonds structurels européens ou fonds européens structurels d'investissement (FESI) sont des fonds qui donnent la possibilité aux États membres de l'Union européenne de créer une solidarité entre eux, tout en stimulant la compétitivité dans une économie de plus en plus mondialisée. La finalité principale de ces fonds est de renforcer les entités économiques et sociales des régions européennes, tout en luttant contre les inégalités de développement dans l'ensemble de l'Union européenne.

Ces fonds sont déclinés en trois catégories et peuvent agir conjointement selon les thématiques ou la situation économique de la région considérée. Il s'agit du fond européen de développement régional (FEDER), le fonds social européen (FSE) et le fonds de cohésion qui touche les régions hautement précarisées. Tandis que le premier concerne des thématiques plus axées sur les mutations économiques, notamment les dépenses de recherche et de développement, le FSE vise plus à des finalités d'ordre social comme le plein emploi, l'égalité homme/femme ou encore l'intégration des personnes précarisées.

### Entre nécessité de réforme et changement de paradigme

Comme nous l'avons énoncé ci-dessus, le fonds social européen est le principal instrument financier permettant à l'Union européenne d'atteindre sa politique d'emploi, tout en promouvant l'inclusion sociale et la lutte contre la pauvreté, l'investissement dans l'éducation, l'acquis de

compétences et la formation tout au long de la vie. La réalisation de ces objectifs semble contrastée.

### La question de l'accessibilité, entre nécessité de réforme et changement de paradigme

Comme le souligne justement Alain de la Bretesche, administrateur du mouvement des associations, le bilan au niveau régional est mitigé. En effet, seule une minorité des régions ont intégré un objectif spécifique dédié à l'économie sociale et solidaire. Ainsi, les microprojets associatifs n'ont été maintenus que dans quelques régions. L'enjeu dans une conjoncture de contraction des dépenses publiques dans toute l'Union européenne serait dès lors de rendre plus accessible l'octroi de fonds aux petits et moyens organismes qui composent principalement le tissu de l'économie sociale et solidaire. Cette accessibilité accrue passera par une information spécifique en direction des acteurs sur le corpus des programmes opérationnels et leurs modalités d'accès. Une autre porte d'entrée serait d'agir sur les délais d'introduction des dossiers, ainsi que les délais de paiement. En effet, à l'heure actuelle, les organismes qui ne disposent pas de deux ans de réserves de trésorerie se voient obligés d'emprunter en attendant le versement du FSE. Enfin, il reste à réviser certaines procédures très compliquées qui nécessitent des outils internes de contrôle et de gestion dans le chef des bénéficiaires. Conjointement à l'élaboration de la politique de cohésion post 2020 par les institutions européennes et les États membres, les problèmes d'opérationnalisation du fonds social européen pourraient être aussi résolus par des logiques de mutualisation de l'ingénierie de montage de dossiers ou d'outils de gestion.

## D'un paradigme économique vers un référentiel ancré dans le réel

Un autre problème de la gestion de l'octroi des fonds est que ceux-ci sont déterminés entre les différentes régions sur la base du produit national brut par habitant (PIB p.c.). Cet indicateur n'est pas en mesure de refléter la réalité socio-économique des régions. Certaines organisations comme le Comité économique et social européen (CESE) préconisent l'ajout de critères socio-économiques et environnementaux qui ne conditionnent pas l'octroi de fonds sur des règles purement procédurales mais sur un indicateur global de progrès social. En effet, cette logique économique risque de creuser l'écart entre les pôles développés ou en forte croissance et les autres, qu'aucun facteur de redéveloppement ne favorise.

Un autre effet négatif semble aussi se profiler comme en Belgique où, dans les régions dites « riches » comme Bruxelles-Capitale (la 3<sup>ème</sup> plus élevée de l'Union européenne), ces mécanismes ne prennent pas en compte les problématiques typiquement urbaines comme le faible niveau de qualification d'une part importante des chercheurs d'emploi ou le taux de chômage des personnes ayant un faible niveau de qualification, et ce alors

que les exigences en termes de qualifications sont très élevées à Bruxelles. Une fenêtre d'ouverture serait d'allouer une enveloppe supplémentaire pour les zones urbaines, en rejetant en partie les conditionnalités macro-économiques, notamment de création d'emploi pour des critères plus qualitatifs et plus en adéquation avec les objectifs du FSE comme la formation ou encore l'amélioration de la qualité de l'emploi.

## Centraliser ou décentraliser ?

Pour donner suite aux critiques portant sur le manque d'ancrage réel des fonds structurels européens, on peut également préconiser la réforme des agences de gestion de ces fonds, comme c'est le cas en Belgique francophone avec l'agence FSE.

Avant toute chose, et contrairement à ce que proclament de nombreux États, l'organisation de la politique de cohésion demeure principalement dans le chef de ces derniers. En effet, l'Etat conserve partout son rôle politique de coordination et d'impulsion. Dans ce cadre, ses relations avec la Commission se limitent plutôt aux découpages régionaux des fonds, et très peu sur d'autres métriques comme les critères d'éligibilité des



projets ou encore la gestion quotidienne de la mise en œuvre de la politique de cohésion. Ainsi les modalités de gestion des programmes et des opérations cofinancées sont nombreuses. Dans la plupart des cas les autorités désignées comme autorité de gestion et autorité de paiement sont des autorités politiques (pour l'agence belge FSE, il s'agit de fonctionnaires du Gouvernement wallon, le Collège de la COCOF et le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles) plutôt que techniques. La gestion des opérations est, quant à elle, souvent conférée à un tiers tel qu'une agence décentralisée représentant l'autorité politique de telle manière que les élus n'interviennent que de manière limitée dans la sélection individuelle des projets.

Cependant, dans la diversité des modalités de gestion possibles, tous les États semblent rencontrer des difficultés plus ou moins prononcées de consommation des crédits, intrinsèquement liés au volume financier disponible vis-à-vis des projets éligibles ayant dépassé le filtre administratif et financier.

### **Vers une efficacité accrue de la politique de cohésion**

En ce qui concerne le couple centralisation/décentralisation, nous avons donc vu qu'il n'était pas le plus pertinent. Ce qui compte ici est un dialogue et une organisation claire des différents niveaux pour diminuer les doublons et plus généralement les coûts administratifs. Cela pourrait par exemple passer par emploi intelligent du principe de subsidiarité, avec un échelon national stratégique de coordination, un niveau plus politique de gestion (autorité de gestion, autorité de paiement) de nature plus régionale et enfin un niveau local ou sectoriel en fonction des compétences ou des thématiques ciblées.

L'application du principe de subsidiarité devrait aussi prendre en compte la réalité de certaines régions, notamment urbaines comme Bruxelles-Capitale afin de sortir d'une grille de lecture post et ante uniquement basée sur le PNB par habitant

pour des critères plus pertinents et qualitatifs conformes à la politique de cohésion européenne. Dans la même logique, et comme souligné par le comité économique et social, les enveloppes doivent viser à renforcer l'offre des opérateurs et soutenir des actions innovantes. Cela passe par une accessibilité et un accompagnement accrus des différents acteurs, et notamment les petites associations ou PME.

Dans ce contexte de post crise économique et de contraction des services publics au sein de l'UE, il est impérieux d'avoir une vision ambitieuse et ancrée dans la réalité de la politique de cohésion européenne. Cela passe par le maintien de son budget, une meilleure accessibilité aux différents opérateurs économiques et surtout de ceux luttant contre les inégalités que sont le secteur non marchand et associatif.

*Thibault Koten* est l'ancien rédacteur en chef de Eyes on Europe et étudiant en droit européen à l'Institut d'études européennes (ULB).



## SCHENGEN IN PERMANENT CRISIS: WILL THE EU'S 'COMA PATIENT' EVER AWAKE AGAIN?

*Contrary to the financial crisis, the crisis of the Schengen area, connecting 26 European states in a passport-free travel zone, has not led to further European integration and common responses, but rather brought about renationalization and unilateral measures. Overview of the EU's "partly comatose" (Jean-Claude Juncker, 2015) flagship project's course of disease and its chances of survival.*

Not only the Eurozone crisis has been unsettling the EU for quite some time. With the Schengen area, another EU core project has been in nearly permanent crisis for several years. This development has started with the Franco-Italian spat over North African migrants fleeing the upheaval of the Arab Spring in 2011 and has become particularly visible in summer 2015 when extraordinarily high numbers of refugees arrived in Europe over the Mediterranean Sea and the Western Balkans.

### **Eurozone and Schengen crises: same same, but different**

At first sight, the crises of the Eurozone and the Schengen area bear similarities. Both fundamentally challenged the EU and were triggered by external shocks: the US-American banking crisis in 2008 and the high influx of

migrants, especially in 2015. They brought out major deficiencies of the Economic and Monetary Union and the Schengen regime, respectively. In both cases, this led to conflicts over the question of solidarity and burden sharing among the EU member states and it fueled the politicisation of the issues at stake.

Nevertheless, the outcomes of both crises could not be more different. The Eurozone crisis, on the one hand, set in motion a deepening of the financial integration through reforms and the creation of new institutional frameworks such as the European Stability Mechanism and the initiation of a Banking Union. The refugee crisis, on the other hand, did not serve as a trigger for an urgently needed reform of the common border and asylum systems. We observe, on the contrary, an increasing disintegration of the Schengen area since the outbreak of the crisis.



© Ralf Vetterle

## No pulling on the same string in the refugee crisis

All attempts to collectively handle the refugee crisis failed spectacularly. For example, the very modest plan of a quota system that would have redistributed asylum seekers more equally among European states was introduced in September 2015 against the fierce opposition of some member states and experienced an embarrassingly low implementation rate. Rather than seeking compromise to reform the Dublin system, whose country-of-first-entry rule determines which member state is responsible for treating an asylum application and puts Southern European states disproportionately under pressure, European leaders can only agree on externalising the problem. With measures like the EU-Turkey-Agreement and migration partnerships with African countries such as Niger, the EU has focused increasingly on preventing migrants from reaching the external borders of the Schengen area in the first place.

In addition, national logics of dealing with the issue seem to be ever more prevailing. This became evident when member states reverted to unilateral measures at the height of the crisis, individually deciding to leave their borders open or to reinstate internal border controls. The latter was initially conceived as a temporary and extraordinary measure but became quasi permanent and has been de facto suspending the Schengen acquis for three years. Recent trends of criminalizing non-governmental sea rescue and closing ports to vessels that carry saved migrants also illustrate the unwillingness of European states to work towards a reform of the border and asylum regimes in order to ensure a proper functioning of the Schengen area.

## Schengen breakdown, the lesser evil?

The question remains why member states were willing to take, even though painful or domestically controversial, collective decisions for reform during the financial crisis while the reform process of the Common European Asylum System

has been stalling for years despite the urgency of the situation. One explanation is that the danger during the financial crisis, namely a collapse of the Eurozone, was perceived as threatening enough to make these concessions, even against Eurosceptic voices. A Eurozone breakdown and a Greek bankruptcy would have damaged everyone, while in the migration issue the status quo seems easily acceptable for most member states. There is no such agreement amongst European states on a common bad to be prevented in the context of the Schengen crisis. This has also to do with the fact that, in the financial crisis, the threat was located inside the EU, while it is easy to ignore a problem supposedly off Europe's shores. Additionally, politicians seem to be too afraid of anti-immigrant sentiments among the population to overcome differences in member states' preferences on common border and migration management.

This, however, might be a misleading and potentially fatal interpretation of the situation. The real cost of a possible breakdown of the Schengen area is rarely pointed out by decision- and opinion-makers. Free movement, one of the core concepts of European integration, has not only an ideational, but also a very concrete financial value for European citizens and enterprises, and politicians should not be too casual about this. Not to mention the moral price of persistently breaching human rights commitments – a question of not only ethics, but also of international law. And, finally, even though Eurosceptic and xenophobic voices often seem louder, politicians should not forget that majorities in most member states still support the EU and cling to its achievements and human rights standards. These citizens should be mobilized in order to keep one of the EU's core endeavours alive.

*Laura Schmeer* is in her second year of the Master in European Studies at the Institute.

## LA PRESSE TRADITIONNELLE, CIBLE D'UNE CRISE SANS PRÉCÉDENT

*La presse traditionnelle n'a pas été épargnée par la crise multidimensionnelle de 2008, bien au contraire. Les différents groupes de presse européens ont été particulièrement touchés, et continuent de payer les pots cassés encore aujourd'hui. A l'instar des Editions l'Avenir en Belgique francophone, qui annonçaient le 23 octobre dernier leur volonté de licencier 60 équivalents temps plein sur 250, la majorité d'entre eux étant des journalistes.*

Le Financial Times Deutschland qui disparaissait en Allemagne en 2012, le quotidien français Libération qui était la cible d'une restructuration conséquente en 2014, ou encore El Mundo qui prévoyait un plan d'économies sérieux en Espagne en 2016 : ces trois grands noms de la presse européenne ne sont pas des cas isolés. Malheureusement, la liste des journaux en difficulté est encore longue et on semble loin de pouvoir y mettre un point final. Alors comment en est-on arrivé là ? Quels sont les facteurs qui ont contribué à la dégringolade d'un secteur pourtant essentiel à une démocratie digne de ce nom ?

Les raisons de ces difficultés sont plurielles et ne sont pas si simples à pointer du doigt. Néanmoins, trois explications principales peuvent être mises en avant : la concurrence indéniable représentée par l'avènement des réseaux sociaux, la discréditation

des journalistes, et la détention des journaux par de grandes entreprises dont l'objectif premier est le gain financier.

### Les réseaux sociaux : de terribles concurrents

La première explication pourrait paraître simpliste voire même évidente ; mais elle est cependant indéniable : d'un point de vue sociétal, l'essor des réseaux sociaux de type Facebook ou Instagram a bouleversé la manière de rechercher l'information, notamment auprès des jeunes. A l'heure actuelle, les gens prennent moins le temps de lire les journaux et se contentent des nouvelles générales glanées sur les réseaux.

Les médias ont donc dû s'adapter à cette tendance, pas seulement en créant des pages Facebook ou des applications mobiles, mais aussi en adaptant



©Mustafa Hacialaki



leur manière de rédiger des articles. Comme le temps de lecture des utilisateurs est réduit, les journalistes privilégient les articles de type « courts », appelés « brèves », ou des articles factuels, qui ne relatent que des faits sans en faire d'analyse. De moins en moins de fonds sont alloués au journalisme d'investigation, un journalisme qui se veut aller au fond des choses, car il est plus chronophage, et dans un monde régi par la vitesse et le « buzz », il ne trouve plus sa place.

### L'avènement des fake news

En outre, le temps accordé au recoupement des sources semble de plus en plus restreint : certains « journalistes » lisent des informations sur un site quelconque et s'empresse de les relayer dans un article, sans en vérifier l'exactitude, poussés par l'adrénaline, l'envie de créer le buzz mais aussi simplement par manque de temps à cause d'effectifs réduits. En découle la diffusion d'information fausses, et par conséquent l'avènement du terme Fake News, utilisé à tort et à travers, notamment par le résident de la Maison Blanche.

On assiste ainsi à une discréditation des journalistes : la confiance qu'ont les citoyens en le quatrième pouvoir paraît s'amenuiser, sans parler de celle des politiciens. Or, la condition sine qua non pour qu'un journal puisse se vendre, c'est la crédibilité de l'information qu'il diffuse.

Malgré les efforts d'adaptation des groupes de presse, de moins en moins de lecteurs souscrivent à des abonnements, que ce soit en version papier ou en version électronique. La conclusion est double : non seulement le journalisme perd de sa qualité en essayant d'attirer les lecteurs avec des titres accrocheurs, des informations parfois non vérifiées ou simplement réduites au strict nécessaire, ce qui éloigne le lectorat réellement attaché au journalisme de fond, mais il semble en plus, malgré tous ses efforts, ne pas être assez efficace et à la page pour concurrencer les réseaux sociaux.

### Des valeurs journalistiques pas toujours prioritaires

D'un point de vue économique, depuis quelques années, on assiste à la formation de groupes de presse, ou de groupes d'éditions multimédia. Les Editions l'Avenir, par exemple, qui sont actuellement en difficulté en Belgique francophone, sont détenues par le groupe Nethys.

Ce groupe belge, qui en plus d'assurer notamment la gestion du réseau de distribution d'énergie par la société Resa, est également actif dans les télécommunications et détient en plus de L'Avenir, VOO et BeTV.

Les autres grands groupes actifs en Belgique francophone sont Rossel, qui détient notamment

Le Soir, La Meuse, l'Echo et les chaînes RTL TVI; et le Groupe IPM, à la tête entre autres de La Dernière Heure- Les Sports et La Libre Belgique.

Et dans toute l'Union Européenne, la donne est la même : les grands quotidiens, hebdomadaires ou chaînes télévisuelles sont détenues par des sociétés privées. RCS MediaGroup, par exemple, est à la tête de plusieurs quotidiens italiens (Corriere della Serra, La Gazzetta dello Sport,...) mais aussi du deuxième quotidien espagnol, El Mundo. Le groupe de presse Prisa, quant à lui, est présent dans tous types de médias espagnols, comme El País, AS ou Cinco Días.

Ces grandes entreprises sont gérées par des managers, qui sont rarement issus du monde de la presse, mais plutôt du monde financier. Et c'est là que le bât blesse. Comme le confiait David Domingo, de la chaire de journalisme de l'ULB, dans un entretien livré à l'Avenir : « Ces managers ont des priorités et des valeurs très éloignées de celles des journalistes. Ils prennent des décisions qui peuvent paraître pertinentes au niveau des chiffres, mais qui sont terribles en regard des enjeux démocratiques. »

Alors quand un quotidien ou un quelconque média est la cible d'une crise, les solutions proposées pour la relance sont souvent nulles, et la réponse préférée des managers semble être la réduction du personnel. Or, les journalistes sont les premiers acteurs à pouvoir faire vivre un journal, et licencier une partie des rédacteurs diminue les chances de produire un contenu pertinent et susceptible d'intéresser le lectorat.

En conclusion, les médias en général, mais surtout la presse traditionnelle, font face à une crise sans précédent. Des journalistes sont licenciés aux quatre coins de l'Europe, certaines boîtes de rédactions sont contraintes à mettre la clef sous la porte et le journalisme en tant que tel semble perdre de sa valeur.

Cette crise est d'autant plus prononcée que la liberté de la presse est fortement remise en

question dans certains pays, notamment en Europe de l'Est. Ce constat est alarmant, car comme le disait Pierre Desportes, « à chaque fois qu'un média disparaît, c'est un peu de la démocratie qui disparaît avec lui ».

*Elise Legrand* est étudiante en Master 1 en Journalisme à l'Université Libre de Bruxelles.



© Stefano Corso

## OPINION: JOURNALISTS HAVE A RESPONSIBILITY TO DEFEND THE LIBERAL DEMOCRATIC ORDER

*The economic and political crises of the past decade have paved the way for right-wing populists and nationalists. How should the media deal with these parties? Taking Germany's AfD as an example, the author argues that journalists should not fall in the "populist trap" by giving them more space than necessary in the public sphere. Instead, they should always take the protection of the liberal democratic order as a normative reference point for their coverage.*

The economic crisis has increasingly transformed into political and identity crises throughout the 2010s. Populists, particularly from the right-wing, blur the lines between ultra-conservative, authoritarian and xenophobic rhetoric. They undermine trust in the media and political institutions, putting into question the most fundamental principles of our liberal democratic order. The question of how to deal with populist parties arises above all for journalists, who have to cover political leaders' remarks even if these are extremely provocative and disturbing. This poses two dilemmas: How to attribute these democratically elected parties the right amount of attention without making them bigger than they are? And how objective can and should their coverage be in order to take their electorates' concerns seriously and yet uphold moral norms?

### **Media coverage of populists**

Firstly, journalists should give right-wing populists only the space they deserve. Parties like the AfD ("Alternative for Germany") talk a lot about migration even though this certainly is not the only important issue. More time should be dedicated to education or other pressing matters that receive little attention in political debates. Björn Höcke, AfD leader in the federal state of Thüringen and one of the most extremist politicians within the party, recently trivialized the Holocaust, calling for an end to the "culture" of Shoah remembrance in Germany. Certainly, his statement is worth media coverage, but it should not be given three minutes in a fifteen minute-news show because this would mean to fall into the AfD trap: their leaders do everything they can to provoke, draw attention and

make the headlines. This was no different when AfD leader Alexander Gauland asserted that the commissioner for integration should be "disposed of in Anatolia" or when he claimed the Nazi era only was a "speck of bird poop" in thousand years of German history. We have seen this pattern over and over in the last years. Journalists should cover these outrageous remarks appropriately in a side column and then move on to more important issues instead of giving the AfD free advertisement on the front pages.

Secondly, I believe journalists are supposed to call out politicians when they tell falsehoods or make anti-democratic statements. Some people complain that journalists are biased and favor leftist views. I agree that journalists should not favor certain parties over others and seek to shine a light on multiple perspectives of a controversy. It is, however, also their responsibility to criticize and deconstruct remarks that go against the principles of our Western societies. It is not a bias or an opinion defending these but rather an attitude and exactly what the media's responsibility is as the Fourth Estate.

### **What should be the norm?**

Populists seek to shape the public perception of reality. Focusing exclusively on migration and drawing an apocalyptic picture of an "invasion" of violent refugees, the new European right-wing populists spread fear. Once the perception has changed and certain people feel less safe because of immigration or a supposed islamization, populists can claim it really is more dangerous to go out even though statistics indicate falling crime

rates in most European regions. Moreover, as we have seen in the previous example, they intend to provoke, presenting themselves as courageous politicians who dare speak their mind frankly without political correctness – even if their rhetoric is reminiscent of the 1930's.

Ten years after the eurozone crisis and three years after the massive influx of migrants in 2015, which fueled Eurosceptic and nationalistic sentiments, the multifaceted crisis today is also a crisis of norms and values. Right-wing populists seek to make scandalous and extreme remarks sound normal, thus trying to change the norms of our societies. They trivialize stereotypes of foreigners, fuel xenophobia, racism and hatred of minorities and make attitudes acceptable that do not correspond to our Western principles. These principles are, however, exactly the norm journalists should always have in mind as a standard point of reference. Defending the liberal democratic order means, among other aspects, respecting the rule of law, freedom of speech and dignity and freedom for all persons.

### **The myth of objective journalism**

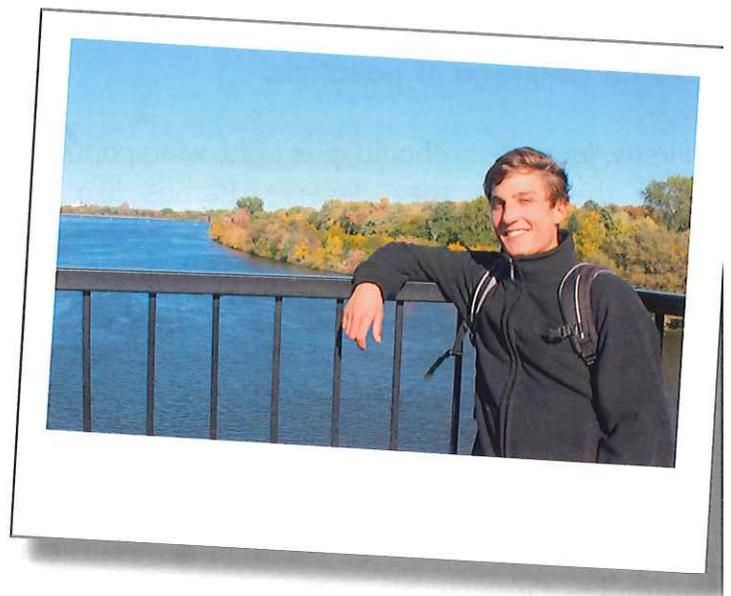
Journalists are always biased to some extent and there is simply no “neutral” news coverage. I believe events should be covered as neutral as possible and from different angles. But this does not mean journalists cannot have an attitude when politicians make remarks that are either wrong or go against the principles of the liberal democratic order. I would even go further and say journalists cannot afford to be completely neutral in the current crisis of values, and it is not a bias or an opinion to make assessments based on liberal democratic values as the directive norm.

Recently, the AfD has set up a website for students to publicly report school teachers who are supposedly biased against the AfD. It is not possible to cover this story in an objective way with a pro and a contra perspective. If journalists take the liberal democratic order as a normative reference point,

they cannot simply state the facts without filtering what this action implies for society. Instead, they must denounce it as an undemocratic attempt to intimidate critical teachers and to restrict freedom of speech.

The economic and political crises of the past decade are also a crisis of trust in traditional media. However, the press should not be discouraged by this trend and now more than ever protect and preserve democracy, functioning as an institution of checks and balances against undemocratic forces. As European societies, we should have open debates about the shortcomings of our economic system after the devastating crisis. We should confront populists and openly address issues without an exaggerated political correctness or fear of inconvenient truths. We should not be afraid to debate about migration, Islam and identity. But if there is one principle we should not put into question in a rapidly changing world, it is democracy. Journalists have a societal responsibility and should therefore always have a compass in mind that points to that norm.

*Frederic Göldner is a student in the first year of the Master in European Studies at the Institute of European Studies.*



## INTERVIEW DE KARL-HEINZ LAMBERTZ

## “IL FAUT REFONDER NOTRE EUROPE AVEC ET POUR NOS CITOYENS”

*10 ans après la crise financière, l'Union Européenne (UE) n'est pas sortie des problèmes, comme le montre les récentes affaires du Brexit ou la montée de l'euroscepticisme. Pour interroger le système institutionnel européen, il est possible de regarder les nouveaux défis européens par le spectre des villes et régions européennes. Les citoyens doutent de l'Europe : il faut donc regarder au niveau le plus proche d'eux pour tenter d'identifier des solutions. Le président du Comité des Régions (CDR), Karl-Heinz Lambertz, explique ici, les possibles bienfaits de ce niveau de pouvoir pour relancer l'Europe.*

**L'Europe a subi une crise économique qui a touché la sphère sociale et politique. Certains parlent d'un déficit démocratique de l'UE. Vous avez alors déclaré que « les autorités locales et les Régions sont le socle démocratique sur lequel il faut refonder notre Europe avec et pour nos citoyens. ». Par quels moyens les autorités locales et régionales peuvent-elles relancer l'Europe ? Et comment le CDR fait-il face aux défis de l'intégration européenne ?**

**Karl-Heinz Lambertz :** L'Union Européenne se trouve dans une situation difficile, mais ce n'est pas la première crise dans son évolution. La situation actuelle, est liée à la crise financière et économique, mais c'est aussi une crise d'identité, d'orientation et de fonctionnement. L'Europe est passée de 6 à 28 membres. Les structures de fonctionnement n'ont pas été adaptées à ce changement quantitatif et qualitatif. Il y a aussi un système décisionnel qui n'est pas une démocratie parlementaire classique. Le centre des décisions, le trilogue, est composé de la Commission qui a un monopole d'initiative très particulier en démocratie, un Parlement dont les pouvoirs restent limités malgré leurs augmentations et finalement le Conseil des ministres et le Conseil européen qui sont les vrais détenteurs du pouvoir.

A cause de l'augmentation des divergences sur des aspects fondamentaux, le système peine à produire des résultats efficaces. Et c'est là qu'interviennent les régions. Je dois alors me poser la question : à qui l'UE doit servir ? Le seul argument pour avoir une UE, c'est la valeur ajoutée pour les citoyens

là où ils vivent : c'est dans leurs villages, villes ou régions. La politique européenne se concrétise à plus de 70% au niveau des collectivités locales et régionales. Le projet européen n'a pas d'avenir sans valeur ajoutée matérielle, intellectuelle et émotionnelle pour le citoyen.

On n'a jamais pu se mettre dans une situation où toutes les conditions préalables étaient réunies pour réussir vraiment ce projet en commun. Par exemple, le marché unique n'a pas été complété par un pilier social fort. Dans l'UE, presque un quart de la population vit en-dessous ou à la limite du seuil de pauvreté. Ce n'est donc pas une réussite parfaite.

**Les citoyens ont besoin d'une valeur ajoutée de l'UE, vous ajoutez « là où ils vivent ». Quel serait cet ajout de valeur ? Et quel y serait le rôle des régions ?**

**Karl-Heinz Lambertz :** Si je veux développer la valeur ajoutée pour le citoyen, alors je dois me rappeler que l'UE ne fonctionne bien que si elle tient compte de tous les niveaux de pouvoir. C'est pour cela qu'il faut à mon avis repenser, reconstruire l'Europe en revenant au principe de base qui est celui de la subsidiarité (idée de prendre la décision au niveau de pouvoir le plus approprié et le plus proche du citoyen, N.D.L.R.). Tous les grands enjeux de ce début du 21ème siècle nécessitent des actions au moins au niveau continental. Un état seul ne peut pas réussir.

Mais il faut vraiment mettre en adéquation les niveaux de pouvoir avec les décisions. Au niveau

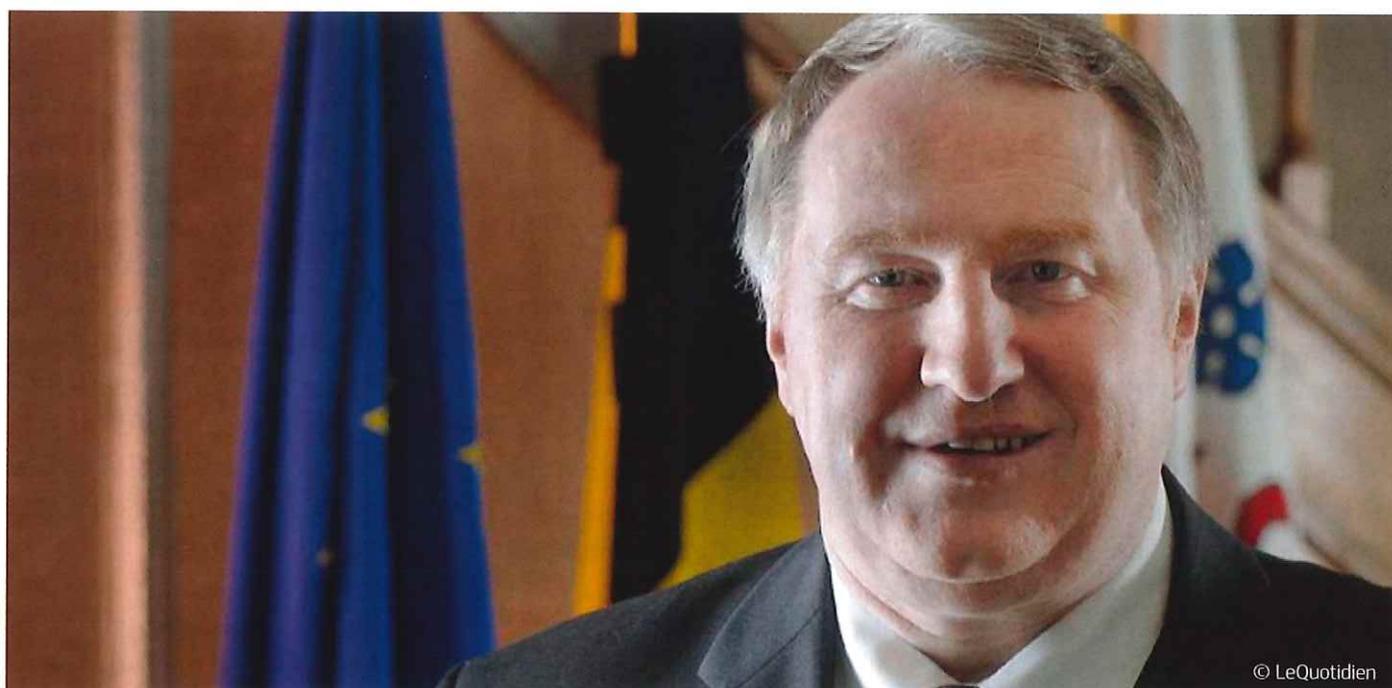
de l'Europe, il faut commencer par le bas, par les pouvoirs locaux et régionaux. Repenser le tout pour être plus actif, plus efficace et plus centré sur la coopération que sur les conflits, c'est ça le sens du rapport sur la task force subsidiarité. L'idée est alors de restructurer l'Europe, en donnant un rôle à chaque niveau et non en les affaiblissant.

Aujourd'hui, supprimer les États et ne travailler qu'avec les régions n'a pas de sens. Le grand problème c'est qu'on pense beaucoup trop souvent que l'UE c'est Bruxelles et c'est fondamentalement mauvais. L'Europe, si elle veut bien réussir, doit être dans la tête de tout le monde. On doit avoir un système intégré où la base joue un rôle très important. Mais, chaque problème reste aussi pensé avec sa dimension européenne, pas par les fonctionnaires de Bruxelles, mais par tout le monde.

C'est ça le vrai changement d'une subsidiarité active. On peut même aller plus loin en définissant le renouveau de la démocratie parlementaire, qui est en crise. On tente d'intégrer des éléments de démocratie participative. Si je veux faire participer le citoyen à cette dimension européenne alors il faut nécessairement que ça passe par l'endroit où il vit. C'est un peu la philosophie d'un rôle accru des régions dans l'UE.

**Une des idées de base de la création du CDR est de se rapprocher du citoyen, en établissant un lien supplémentaire avec eux. Vous avez d'ailleurs déclaré « Notre Assemblée doit devenir l'agora où les Européens se rencontrent pour façonner leur Europe ». Le CDR a établi un dialogue citoyen et vous proposez d'ailleurs qu'il devienne permanent après les élections de 2019. Par quels mécanismes ? Comment le CDR compte-t-il renforcer concrètement le dialogue ou la participation citoyenne ?**

**Karl-Heinz Lambertz :** Nous arrivons tout naturellement à cette pièce maîtresse qui est le lien avec les citoyens, le juge ultime de la validité du système. Depuis quasi 20 ans, nous faisons des tentatives de dialogue avec le citoyen : des vrais dialogues, de la pure communication, du show-business ou de manière spontanée. Tout est bon, mais il manque l'approche systématique. Le grand problème c'est que les gens se sentent impliqués, mais tombent dans un trou noir après, car il n'y a pas de suivi. Beaucoup de choses se font entre convaincus. Un deuxième problème est de savoir comment discuter avec ceux qui sont plus sceptiques ou qui s'interrogent vraiment.



© LeQuotidien

Certaines méthodes de démocratie participative sont alors intéressantes comme le choix au hasard des participants. Une sélection se fait à l'aide d'une représentation âge-sexe-profession-localisation, puis on leur téléphone et on essaye de les faire participer. Il y a alors des résultats. Faire de même au niveau de toute l'Europe serait intéressant. Mais il faut systématiser et rendre plus permanent parce que tout ce qui se fait avant les élections, suscite un peu la suspicion. Présenter un plan sur 5 ans serait positif.

Ensuite, on prend l'engagement politique d'assurer un suivi à ce qui vient comme résultat, que ce soit en expliquant convenablement pourquoi on ne fait pas les choses qui sont proposées ou alors en s'engageant à essayer d'intégrer les éléments dans la prise de décision. Cette logique peut se marier avec cette nouvelle approche de subsidiarité.

On intervient sur les propositions formalisées de la Commission. Le problème, c'est qu'il faudrait être là plus tôt et surtout rester dans le jeu jusqu'à la fin pour refaire entendre la parole de la subsidiarité au niveau du trilogue. On a là une perspective d'intégrer un dialogue citoyen pérennisé et un débat sur les procédures de subsidiarité en politique européenne. On fabrique alors quelque chose de valable dans les domaines où l'Europe intervient. De cette façon, on parvient à focaliser l'Europe sur ce qui doit être fait à son niveau.

**Une task force a été menée sur la subsidiarité. Vous venez de parler d'un mécanisme pour intégrer le trilogue, quelle est alors votre idée pour rentrer dans ce trilogue, processus non transparent ? Pour la subsidiarité, on parle aussi d'une possibilité de carton rouge ?**

**Karl-Heinz Lambertz :** Les cartons, c'est l'amélioration de la procédure actuelle. Le carton rouge, c'est la possibilité d'empêcher quelque chose. C'est le travail des parlements nationaux et des assemblées régionales. Les difficultés sont les délais et les procédures actuelles qui sont très complexes car il faut X positions d'autant de pays et le temps est passé avant de les obtenir.

C'est formalisé et limité à la première phase. Nous voulons une concertation préalable sur leurs initiatives, qui soit plus efficace en fixant des priorités. Et là, il faut vraiment mobiliser tout le monde pour réfléchir et agir dans cet esprit-là. Les assemblées régionales mais aussi les parlements nationaux doivent s'impliquer pour avoir un dialogue préalable. Par après, il faut imaginer la procédure qui permet de revenir pendant le trilogue mais sans retarder éternellement la procédure. Il y a parfois une utilisation de la subsidiarité abusive. Et dans ce but, il faut s'entendre sur ce qu'on considère comme significatif pour la subsidiarité.

C'est pour ça que nous avons proposé une objectivation de ce débat qui reste très politique. L'objectivation peut se faire par un questionnaire bien fait. Cependant, il n'est pas possible de dialoguer en permanence avec 100000 communes, 300 régions et 27 parlements nationaux individuellement. Il faut imaginer des endroits centralisés de dialogue. Et là, le CDR a un rôle juridique à jouer. Il faut un changement d'état d'esprit. Pour l'instant, l'Europe s'est fait imposer la subsidiarité. Ce qui manque, c'est d'être tous convaincus de travailler à la même tâche qui est l'avenir de l'UE, en tant qu'endroit où se joue le destin des citoyens européens.

**Vous défendez énormément la politique de cohésion. Il y a de vifs débats sur le budget européen qui va être impacté par le Brexit. Quelles conclusions tirer de cette politique ?**

**Karl-Heinz Lambertz :** La cohésion est un peu comme le défenseur des intérêts des collectivités. C'est plus que de l'argent c'est aussi une conception de l'Europe : tenir ensemble. C'est un lieu extraordinaire pour coopérer et c'est un instrument pour concevoir et mettre en œuvre des politiques en commun avec les trois niveaux de pouvoir. Ce qui nous intéresse ce sont les sept chapitres du cadre financier multi-annuel. Dans chacun, il faut se poser la question : comment créer d'avantage de l'impact pour les collectivités territoriales ? Nous voulons défendre une politique de cohésion très forte pour le futur.

Nous connaissons bien sûr les problèmes : moins d'argent à cause du Brexit, l'Union veut faire de nouvelles tâches et certains veulent faire tout ça avec moins d'argent. Or le budget représente 1% du produit national brut de l'UE, ce qui correspond au prix d'une tasse de café par jour par habitant. La solution est de faire des progrès sur les ressources propres de l'UE. Pour nous la cohésion n'est pas une politique du passé, c'est une méthode de travail qui implique tous les niveaux de pouvoir. Et c'est une méthode pour aborder justement les grands défis comme la migration ou le changement climatique. Là, il y a un grand enjeu et la politique de cohésion fait office de champion dans ce débat.

**2019 est l'année de deux évènements : les 25 ans du CDR et les élections européennes. J'ai donc deux questions : Quels sont les perspectives et le bilan du CDR ? Et quelle UE après les élections européennes ?**

**Karl-Heinz Lambertz :** Avec les élections européennes, j'ai le sentiment qu'on est dans un vrai débat sur l'orientation de l'Europe : son futur, sa représentation ou ses valeurs. Il y a un peu partout des positions antagonistes. C'est plus complexe que juste les eurosceptiques et les pro-européens. Il y a les différentes façons de faire de la politique européenne, de définir les objectifs pour le positionnement dans l'Europe au niveau du continent ou du monde entier.

Il faudra définir un programme de travail efficace parce que ce qui contribue considérablement aux eurosceptiques, c'est l'inefficacité de l'Europe sur certains enjeux : la migration, l'austérité. Les élections montreront les rapports de force et les arguments qui auront convaincu les citoyens. Et

là l'enjeu, c'est un changement de paradigme parce que pendant toute une période l'Europe était l'expression d'un espoir, c'était motivant, ça conduisait à des conditions de vie meilleures. Il y a toujours une majorité de citoyens qui sont pour l'Europe.

Cependant, cette Europe inspire la peur même chez ceux-ci. C'est une crainte de l'avenir, des incertitudes. La situation matérielle s'est détériorée. Tout ça fait un champ d'action pour la démagogie, le populisme, parfois avec des solutions très simple, un ennemi extérieur : les migrants ou les bureaucrates de Bruxelles.

Le CDR est à 25 ans d'existence et de tentatives de placer sur l'échiquier européen cette dimension locale et régionale. Le Comité doit faire le bilan, on a certainement pu impacter des choses mais on est certainement pas là où on souhaiterait être.

Le moment est venu de réfléchir sur la manière de renouveler l'Europe. L'essentiel, c'est de sensibiliser le citoyen. On peut le faire via les collectivités territoriales qui sont le niveau le plus proche et avec le plus d'acceptance politique. Ce qui mène à se dire : l'Europe ce n'est pas eux, c'est nous. Que voulons-nous de cette Europe ? Pourquoi avons-nous besoin de l'Europe ? Qu'est-ce que l'Europe doit nous apporter comme valeur ajoutée ? Comment nous y inscrire ? Nous sommes actuellement en pleine évolution.

*Thomas Dupont est un étudiant en première année de master en études européennes à l'Institut d'Études Européennes.*



## EUROPE DE LA DÉFENSE, DIX ANS APRÈS LA CRISE

*Compte tenu de l'instabilité géopolitique au niveau mondial, la question d'une défense commune connaît un regain d'intérêt en Europe. Dix années après la crise financière, analyse de l'Europe de la défense, entre restrictions budgétaires et intérêts nationaux.*

La crise économique et financière de 2008 a eu un impact paradoxal sur la Défense dans l'UE: d'un côté, les budgets de la défense se sont serrés, de l'autre, les projets européens de l'armement ont cru. Cette situation s'explique par diverses raisons et favorise plusieurs grands projets communs de l'UE en matière de sécurité. Néanmoins, la fameuse Europe de la défense, bien que vivant un sursaut depuis le choc du Brexit, est encore loin d'être opérationnelle, comme le prouve l'achat récent de la Belgique de F-35 américains. Dix ans après la crise, où en sommes-nous et quel effet a-t-elle eu sur le secteur de la défense dans l'Union?

### **Les conséquences de la crise sur les budgets et les industries européennes**

La crise économique et financière de 2008 a impacté les économies des Etats membres (EM) de l'UE, ainsi que ses entreprises. Les budgets nationaux de défense ont diminué en terme réel durant cette période, tandis que certaines entreprises européennes de l'armement ont dû procéder à des licenciements. La défense en Europe, déjà à la traîne comparée aux Etats-Unis ou à la Russie dans plusieurs domaines, n'était pas au meilleur de sa forme.

Ces conséquences furent négatives pour l'Europe de la défense, mais eurent également des effets positifs. Les difficultés financières des pays suite à la crise, en addition des coûts croissants exorbitants de production de la nouvelle génération d'armements (pour le prix d'un F-35B (2016), un pays pourrait se doter d'environ 8 F-16 (1978), et le prix d'un seul F-22 (2005) équivaut à 104 F-4 (1958)), ont fait que les projets nationaux d'armement devenaient de plus en plus compliqués à financer et à mettre en oeuvre tout seul. Cet état de fait a motivé les EM à investir davantage

en commun au niveau européen, parfois dans certains programmes qui existaient déjà avant la crise de 2008, mais qui ont connu à ce moment là un sursaut d'intérêt.

### **Deux grands projets paneuropéens de la défense**

Premièrement, il existe l'Airbus A400M: avion de transport stratégique créé afin d'être interopérable entre chaque EM. Le projet existe depuis les années 90, mais en mars 2009, le Président d'EADS (ancien nom d'Airbus) déclara ne pas pouvoir construire l'avion à cause de soucis de moteurs. Les Ministres de la défense, toutefois, ne virent pas cela de cet oeil et investirent davantage dans l'avion, qui fit son vol inaugural en décembre 2009. La crise et la nécessité accrue d'investir en commun peuvent être une des raisons ayant poussé les EM à continuer sur cette voie.

Les avions cargos militaires sont indispensables si un pays souhaite pouvoir projeter sa force en cas de conflits. La Russie dispose actuellement de 726 avions cargos militaires (en service et en stockage), tandis que les Etats-Unis en ont 919 en activité. Ces deux pays surclassent de loin en nombre les autres pays en termes de transport aérien, mais également en charge utile maximale transportable (150 tonnes pour la Russie, 120 tonnes pour les Etats-Unis, loin devant l'UE). La France, le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie, ont, tous ensemble, un total de 233 avions cargos, et seulement légers ou moyens. Ce manque de transport aérien stratégique limite fortement les possibilités des EM d'étendre leur force militaire dans des pays lointains en temps de guerre, ou lors de missions pour la Politique de sécurité et de défense commune. Actuellement, les EM utilisent beaucoup des C-130 et C-160 (vieux

d'un demi-siècle), voire des An-124 russes quand ce sont des charges très lourdes.

Les lobbyistes d'Airbus ont fait une énorme campagne de lobbying, en utilisant comme arguments que l'avion était abordable et représentait un bon rapport coût-efficacité, malgré son surcoût prouvé, et était nécessaire pour garantir la sécurité et l'indépendance du continent européen. Au final, 55 avions ont déjà été livrés à divers pays européens, avec une centaine d'autres en commande, ce qui est positif pour l'Europe de la défense.

Deuxièmement, nous avons l'avion ravitailleur Airbus A330 MRTT. Ce projet date également d'avant la crise, mais a connu un développement accru pour les EM seulement après 2008.

Le ravitaillement air-air (RAA), c'est-à-dire le ravitaillement de carburant pour les avions en vol, est une partie vitale des opérations militaires de nos jours, qui peuvent avoir lieu à des milliers de kilomètres des bases aériennes. Pouvoir ravitailler un avion de chasse en vol permet qu'il reste au combat plus longtemps, à des distances plus éloignées. Or, la capacité à effectuer des opérations de ravitaillement aérien reste très limitée pour les pays de l'UE. Les Etats-Unis disposent d'environ 480 avions ravitailleurs de 3 sortes différentes, tandis que l'UE entière ne dispose que de 40

ravitailleurs, mais de 10 sortes différentes.

Durant la Guerre d'Irak, presque l'entièreté des avions ravitailleurs en service étaient américains. Après le Kosovo, c'est la guerre au Libye qui montra à nouveau que les EM ne pouvaient faire du ravitaillement aérien tout seul, les avions européens devant compter constamment sur l'aide des Etats-Unis pour le ravitaillement (dans 80% des cas). Comme l'a répété Macron, « l'Europe ne peut plus remettre sa sécurité aux seuls Etats-Unis. C'est à nous aujourd'hui de prendre nos responsabilités et de garantir la sécurité, et donc la souveraineté européenne ».

Cet argument fut aussi poussé par Airbus envers les ministres de la défense pour les pousser à l'acquisition d'A330 MRTT. Et en 2015, le Chef exécutif de l'Agence européenne de défense demandait au Parlement européen d'acheter davantage de kits Airbus de RAA pour avions. Comme quoi, rendre l'Europe plus sûre, ou du moins argumente-t-on, rentre parfaitement avec les intérêts des entreprises de l'armement, qui risque d'abuser de cet argument afin de protéger leurs objectifs commerciaux.

Dix ans après la crise, l'A330 MRTT voit toujours un service limité dans l'UE, avec seulement 16 modèles livrés et une dizaine d'autres en commande.





## Les défis de l'Europe de la défense

Plusieurs problèmes continuent d'exister pour les projets européens dans la défense, comme le budget nécessaire et le manque d'envie politique de débloquer de l'argent dans la défense lorsque la majorité des citoyens européens sont apathiques à cette idée, surtout après la crise financière et les politiques d'austérités qui l'ont suivi. Depuis la crise, les citoyens européens sont, en général, réticents à l'achat d'appareils militaires, qu'ils soient investis en commun ou acheter à un pays tiers. Un pourcentage plus grand de la population trouve que les gouvernements devraient plutôt investir dans le social.

Par ailleurs, les EM continuent souvent de vouloir investir nationalement plutôt qu'au niveau européen afin de protéger leurs industries, tandis que les très puissantes entreprises américaines, elles, poussent les EM à acheter américain (comme l'a fait récemment la Belgique avec les F-35 américains).

Enfin, mentionnons le lobbying intempestif d'Airbus envers l'UE qui pose des soucis de légitimité, de transparence, et de démocratie.

## Conclusion

En résumé, la crise de 2008 a impacté tous les EM, les petits tout comme les grands. D'un côté, la crise financière et la diminution des budgets des EM a mené à la réduction des dépenses dans la défense. D'un autre côté, la crise a eu comme impact de motiver tous les EM à collaborer au niveau supranational dans la coûteuse recherche de technologies militaires. Divers projets paneuropéens d'armement connurent depuis un développement accru. Toutefois, des limitations et contrecoups à l'Europe de la défense existent toujours. Verrons-nous un jour une vraie et complète Europe de la défense, voire une armée européenne?

*Robin Vanholme* est un étudiant en deuxième année de master en études européennes à l'Institut d'Études Européennes.

## LES “ETATS UNIS D'EUROPE” : UNE RÉALITÉ EN BD ?

« Les Etats Unis d'Europe » est une série BD en six épisodes dont le premier tome sera publié en 2019 par l'éditeur belge Sandawe, spécialisé dans des projets de BD crowdfunding. L'histoire de ce thriller géopolitique, qui se veut prémonitoire ou avant-gardiste, se déroule dans un futur proche où le parachèvement de la construction européenne a pris la forme d'une vraie Fédération d'Etats. Eyes on Europe a eu l'opportunité de rencontrer Hugues Aud, chef du projet et auteur du scénario de cet ouvrage, bientôt disponible à la fois dans les librairies spécialisées BD en Europe francophone et en ligne.

**Votre histoire se décline en six volumes, une pour chaque année jusqu'à 2025. Où la première histoire se déroulera-t-elle? Et les suivantes ?**

**Hugues Aud** : En effet, un Etat-membre des « Etats-Unis d'Europe » offrira son cadre et ses décors à chaque album, selon un tracé qui subliminalement se rapprochera de l'épicentre de l'énigme étreignant ces 6 tomes. C'est Malte qui accueille notre premier album : « In Hoc Signo Vincas », dans tout le mystère et les légendes qui parent cette île en creux entre Afrique et Europe. Le deuxième album consacrera le Monténégro – dorénavant membre de nos « Etats-Unis d'Europe ». Outre anticiper les adhésions en cours ou hypothétiques, notre série souhaite également faire découvrir, dans leurs paysages comme dans leurs Histoires, certains Etat-membres méconnus par notre public francophone.

**Votre BD fait sortir la question du Fédéralisme européen du microcosme où elle est traitée d'habitude. Est-ce que c'était un des buts de votre projet ? Quelle est votre opinion sur la possibilité d'une fédération européenne et quelles sont vos attentes par rapport à la sortie de la BD?**

**Hugues Aud** : La fonction première de la BD, comme ainsi de notre série, est de procurer un loisir intéressant et divertissant durant une heure. Promouvoir en arrière-fond un cadre géopolitique hypothétique ouvre avantageusement en termes scénaristiques une scène à explorer, à ouvrager et à dynamiser. Concevoir cette Europe fédérale libère un champ des possibles aussi excitant que

débordant, tout en restant très crédible – puisque l'UE aujourd'hui entretient déjà nombre de mécanismes fédéraux. Cadrer notre série BD dans une Europe institutionnelle parachevée s'avère également une vraie innovation thématique – puisque très peu de fictions s'inscrivent dans telle trame. L'UE semble n'inspirer que très peu les auteurs, tant sans doute son image reste terne, bureaucratique et éloignée pour un large public. « Chaque fois que j'entends parler d'Europe... je sors mon oreiller ! », selon une formule ironique.

Pourtant, la construction européenne regorge d'aventures, d'intrigues et de réalisations captivantes ! Bien plus en fait que les « Etats-Unis d'Amérique », qui pourtant, entre la Maison Blanche, la CIA et les guerres extérieures, accaparent l'essentiel des productions culturelles occidentales.. ! Puisse notre série BD amorcer une dynamique créative euro-centrée !

Une des raisons de cette déconnexion populaire entre grand public et eurocratie en serait probablement la relégation tacite qui est faite du projet politique, de l'objectif ultime vers lequel tend la construction européenne. L'horizon fédéral, le plus évident car le plus pertinent pour tel ensemble transcontinental, restait tabou car polémique – voire épidermique – pour quelques Etats-membres. Dès lors, l'Europe s'est construite à petits pas, au quotidien, par des réglementations ou harmonisations pratiques, qui pour très utiles en soi, n'en soulevait guère plus d'enthousiasmes populaires, ou d'idéaux collectifs. Dorénavant, le Brexit pourrait enfin libérer un appel d'air européen, un horizon inspirant pour parachever la construction européenne vers une Europe

explicitement fédérale, en consacrant les « Etats-Unis d'Europe » !

**Pourquoi avez-vous choisi une BD comme forme alternative de véhiculer le message par rapport à d'autres (des films, etc.) ? Quelle est sa valeur ajoutée ?**

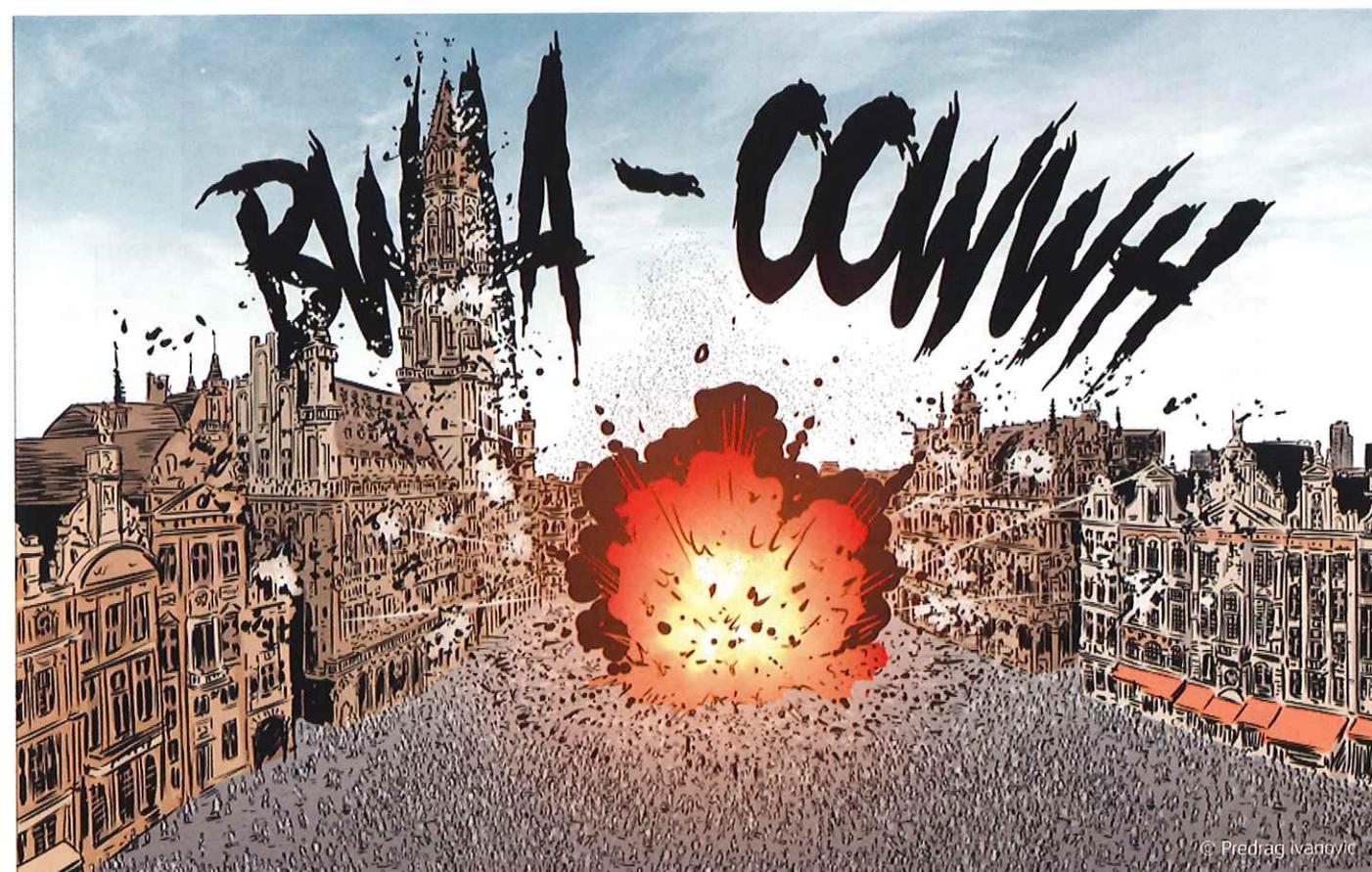
**Hugues Aud :** La BD est sans nul doute le media culturel le plus aisé et le plus pratique à aborder. En quelques traits manuels (et dorénavant même par logiciels), des univers entiers peuvent être créés, des décors confectionnés, et des scènes d'action exposées... pour le prix d'un simple crayon à dessiner ! La BD démocratise la créativité par des instruments, des délais et des budgets incommensurablement accessibles par rapport au 7ème art, ou même au documentaire. Sa valeur ajoutée quant à la littérature est bien sûr son modèle d'illustrations, de dessins à textes, dans lesquels s'immerger pendant une heure de lecture.

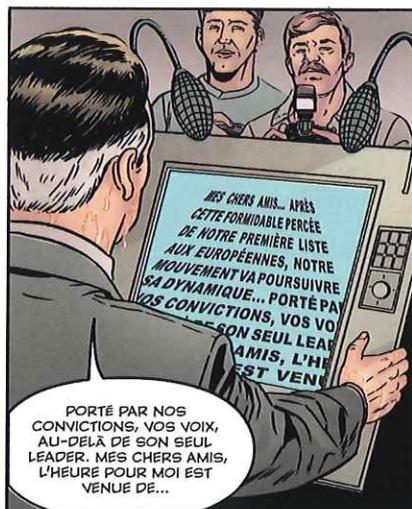
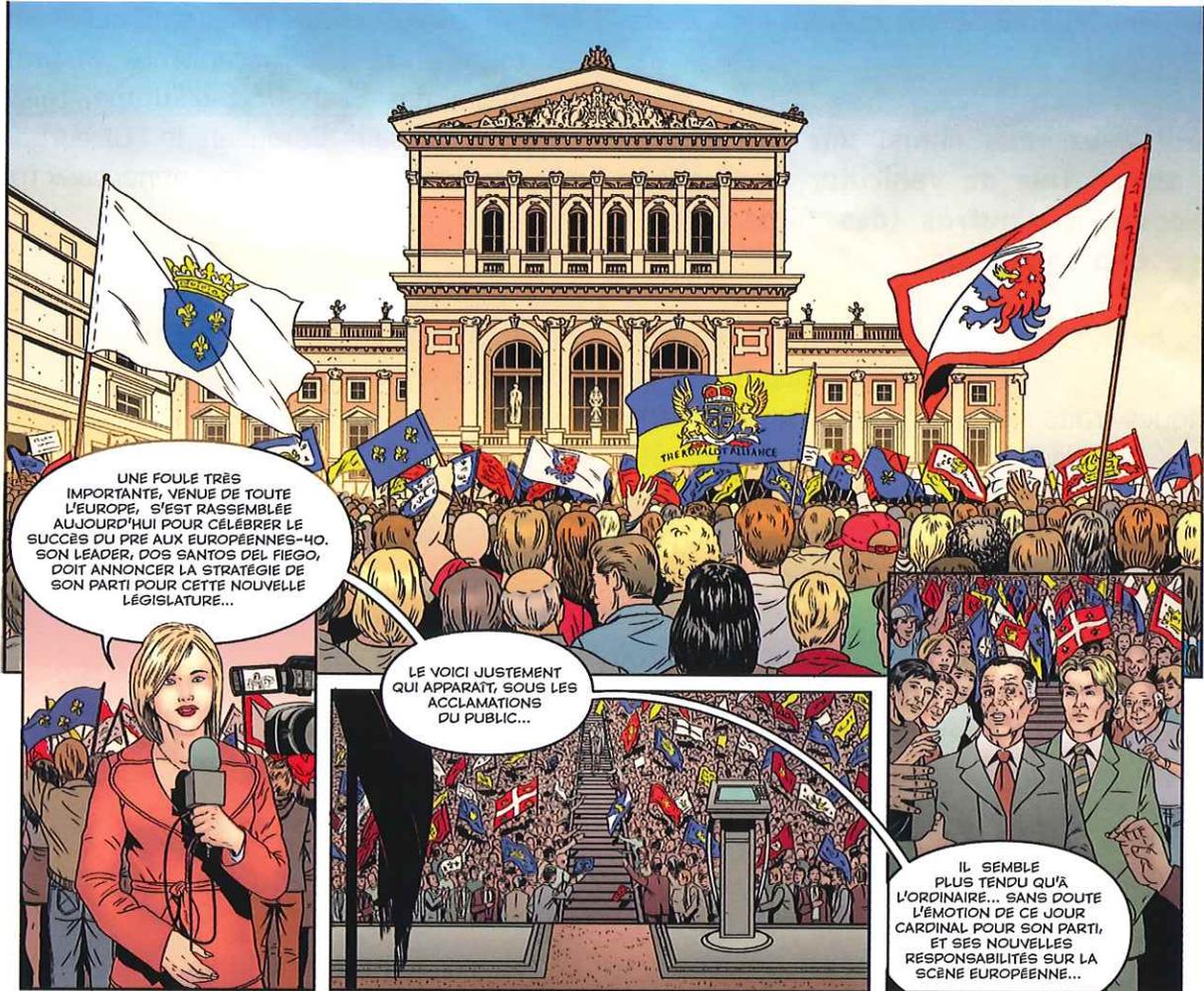
Dans notre série BD, le public peut s'initier personnellement à cette Europe fédérale, au

rythme d'une aventure palpitante qui expérimente les rouages et les mécanismes institutionnels novateurs des Etats-Unis d'Europe, tels que le Parquet Judiciaire Européen, le FBI européen, les moyens de transports transcontinentaux futuristes etc !

Pour tout autre renseignement, n'hésitez pas à visiter la page Facebook "*Les Etats-Unis d'Europe*" ou directement la page internet : [www.sandawe.com](http://www.sandawe.com)

*Beatrice Pepe* est étudiante en deuxième année de Master en relations internationales à l'ULB.





## NOS ACTIVITÉS EN QUELQUES MOTS

### Assemblée Générale

*En juin 2018, notre nouveau Conseil d'Administration fut élu par l'ancienne équipe. Nos co-présidents de cette année sont Lorik Rexha et Zita Massing, Nadège Seguel est notre nouvelle responsable pour les relations publiques et les événements, Niklas Franke et Lionel Legrand sont les nouveaux rédacteurs en chef et Ornella Herman s'occupe de la nouvelle équipe média. Elise Blaizot est notre nouvelle fundraiser et Tibina Shanaj la nouvelle secrétaire générale.*



### La séance solennelle de rentrée académique de l'ULB

*Pour cette année académique, l'ULB a choisi comme thème "l'Europe de la connaissance". Lors de la séance solennelle de rentrée académique au Parlement européen le 17 septembre, le recteur de l'ULB Yvon Englert, nous a remis la médaille de l'Université pour notre contribution à l'internationalisation de l'ULB.*



---

## JANE

*Cette année, Eyes on Europe avait son stand lors de la journée d'accueil des nouveaux étudiants (JANE). C'était un plaisir de présenter nos activités aux nouveaux étudiants et de parler avec les personnes qui étaient intéressées par notre projet.*



---

## Jubel - European Democracy Festival

*Le 22 septembre, la première édition du Jubel Festival, un festival de démocratie européen, avait lieu au Parc Léopold. Nous étions partenaires de l'initiative et avons pu organiser un quizz européen sur la scène principale. Malgré le mauvais temps, nous avons passé une belle journée avec l'équipe et les autres participants.*



## YCPC: Youth Conference on Political Campaigning

*Avec la Students' Association of the Institute for European Studies, JEF Brussels et JEF Belgium, nous avons organisé 'YCPC: Youth Conference on Political Campaigning' le 13 octobre 2018. L'événement avait lieu dans le cadre du thème de l'ULB "L'Europe de la Connaissance" et fut supporté par l'Institut d'études européennes et JEF Europe. Quatre workshops autour des problématiques en lien avec les élections européennes 2019, comme les stratégies sur les réseaux sociaux par exemple, étaient mis en place. Ensuite, une conférence sur le rôle de la jeunesse dans la campagne pour les élections avait lieu.*



## Le retour du CETA - Nouvelle saga?

*Le 26 octobre 2018, nous avons eu le plaisir d'être co-organisateurs de la conférence 'Le retour du CETA - Nouvelle saga?' avec des invités tel que Paul Magnette. Les autres organisateurs étaient le CNCND-11.11.11, l'IEE et le Cercle du Libre Examen.*



---

### Team Meeting

*A la fin du mois d'octobre, les trois équipes de Eyes on Europe se sont retrouvées à l'Institut d'études européennes afin de suivre des formations dans les domaines de la rédaction, la communication et le networking. Nous avons également pu faire la connaissance de toute l'équipe autour d'un cheese & wine.*



---

### Radio “Parle-moi d’Europe”

*Depuis la rentrée, nous avons enregistré plusieurs capsules radio chez BXM 104.3 grâce au travail de la nouvelle équipe média.*





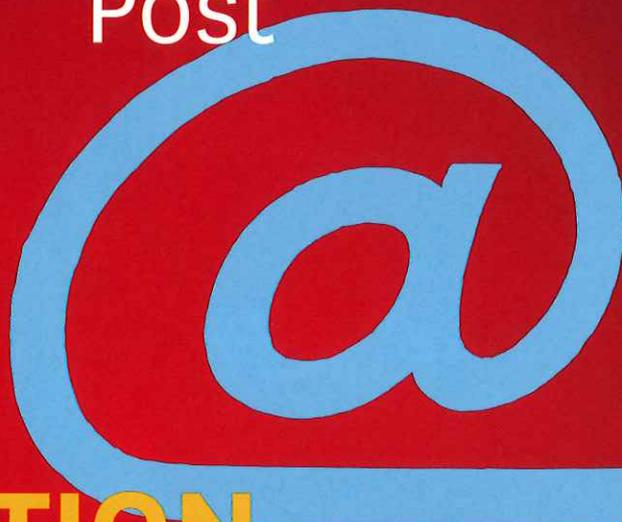
#Ambitious  
#EUROPE

**We stand for an ambitious Europe  
that protects, preserves our values,  
creates opportunities  
and empowers Europeans.**



DISCOVER THE NEW ISSUE IN FR & EN

The  
**Progressive**  
Post



**RÉVOLUTION  
NUMÉRIQUE**

une  
révolution  
sans  
révolte



VISIT OUR NEW WEBSITE : [PROGRESSIVEPOST.EU](http://PROGRESSIVEPOST.EU)



# Institute for European Studies of the ULB

*Half a century of innovation in European Studies*

[WWW.IEE-ULB.EU](http://WWW.IEE-ULB.EU)



**Co-Présidents**

Lorik Rexha  
Zita Massing

**Secretary General**

Tibina Shanaj

**Fundraiser**

Elise Blaizot

**Redactors-in-chief**

Niklas Franke  
Lionel Legrand

**Writers**

Alexandre Van Gyzegem  
Beatrice Pepe  
Elise Legrand  
Evelyn Astuccia  
Frederic Göldner  
Jean Stanislas Bareth  
Juliette LeMaguer  
Laura Schmeer  
Luca Argini  
Marina Tsikintikou  
Mehdi Sénamaud-Bellamdaouar  
Roberta Bendinelli  
Robin Vanholme  
Robin Hublet  
Thibault Kotten  
Thomas Dupont  
Marzio P. Rotondo

**Public relations**

Nadège Seguel

**Team Public Relations  
-Events**

Alix Bullman  
Barbara Pellegrino  
Camilia Habib  
Fidéline Dupont  
Maxime Cayrou  
Jean-Stanislas Bareth

**Media Officer**

Ornella Herman

**Team Média**

Zeynep Guven  
Amélie Tagu  
Juliette LeMaguer  
Anissa El Hamdi  
Thomas-Alexander Roger  
Hermine Sam





FOUNDATION FOR EUROPEAN  
PROGRESSIVE STUDIES  
FONDATION EUROPÉENNE  
D'ÉTUDES PROGRESSISTES

